

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 31 New York : Tél : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1) 43-63-28-10 12- 19 aout 2020

STRATÉGIES DE FIN DE RÈGNE PILOTÉES PAR LAURENT LAMOTHE

Jovenel Moïse : Exil doré en Europe ?

Fuite en catastrophe annoncée : Chak koukouy klere pou twou je w

Par Léo Joseph

Alors que la propagande PHT-Kiste fait état du « *Cap maintenu sur les élections* », dans l'intimité de la présidence, à Port-au-Prince, les démarches tournent autour d'une sortie « *ordonnée* » pour évi-

ter la débandade. Quoiqu'ils feignent la bravoure, lui et ses proches collaborateurs, Jovenel Moïse redoute la catastrophe annoncée, comprenant que l'humeur de dogue du pays est de nature à déboucher sur l'irréparable. Voilà pourquoi, discrètement, il prépare son exil doré,

ayant opté de vivre « *en paix et sans le moindre souci* » dans un pays européen, en Espagne, dans un premier temps, au Portugal, comme deuxième option, si cela s'avère nécessaire.

Au sein du noyau dur de la présidence, des indiscrétions ont été faites, laissant croire que

Moïse et sa famille, ainsi qu'un petit groupe de « *collaborateurs fidèles* », font des plans d'« *éva-*



Jovenel Moïse, la mafia au pouvoir.



Martine Joseph Moïse, perspectives d'un long exil.

levé. Selon les dernières informations disponibles, le chef de l'État haïtien aurait déjà fait l'acqui-

Suite en page 2

CORRUPTION, SURFACTURATION ET PILLAGE DE LA CAISSE PUBLIQUE Instrumentalisation de la justice par l'équipe Moïse-Jouthé



Jovenel Moïse, fin de règne, le temps de toutes les trahisons.



Joseph Jouthé Premier ministre, une option opportuniste, ambitionne de succéder à Moïse.

Par Léo Joseph

Si, jusqu'à preuve du contraire, Joseph Jouthé n'a joué aucun rôle dans la dilapidation du Fonds PetroCaribe, en s'associant aux derniers actes posés par le gouvernement qu'il dirige, devient partie prenante des crimes reprochés à Jovenel Moïse et à ses alliés politiques. Les dernières actions judiciaires lancées par le pouvoir, au nom de la campagne contre la surfacturation, implique indubitablement aussi la

Suite en page 5

« *extirper* », afin de pouvoir se faire « *extirper* », quitter Haïti au pied

HAPPENINGS!

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)
LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT
LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS PARTES

A 200-year plus “Conspiracy against Haiti” has caused the country's vegetative state



Michele-Sison, U.S. Ambassador to Haiti



OAS Secretary General Luis Almagro

By Raymond Alcide Joseph

In the era of “Black Lives Matter,” a review of Haiti's vegetative state today points to a

“Whiteman conspiracy” to impoverish the nation for the temerity of the enslaved Blacks who defeated the French mighty army of Napoléon Bonaparte. Haiti
Continued on page 7

LA CAMPAGNE CONTRE LES GANGS ARMÉS EST-ELLE DÉJÀ LANCÉE ? Assassinat en catimini de Frisca

Par Léo Joseph

Moins de vingt-quatre heures après que le président haïtien et le chef de l'État eurent déclaré la guerre aux gangs armés, les invitant à se rendre vivant ou à atterrir au cimetière, un chef de gang porté disparu aurait été exécuté en catimini. C'est ce qu'on apprend dans les couloirs du Palais national. D'ores et déjà, on se demande si la disparition de Frisca constitue un simple avertissement lancé aux criminels détenteurs d'armes de guerre, ou bien s'il s'agit d'une véritable déclara-



Jimmy Chérizier, dit Barbecue.

tion de guerre.

Selon des sources crédibles proches de la présidence, le nomme Frisca (ainsi connu), qui

serait membre du groupe de gangs armés fédérés sous l'appellation « G-19 en famille et alliés » ayant à leur tête l'ex-policier Jimmy Chérizier, n'est pas retourné chez lui après une rencontre avec un représentant du pouvoir. Selon des membres du G-19, la victime présumée avait laissé sa base pour aller rencontrer un émissaire du Palais (dont l'identité n'a pas été communiquée) expliquant que les autorités du pays étaient disposées à payer la facture d'une nouvelle commande de munitions pour les gangs armés.

Suite en page 15

STRATÉGIES DE FIN DE RÈGNE PILOTÉES PAR LAURENT LAMOTHE

Jovenel Moïse : Exil doré en Europe ?

Fuite en catastrophe annoncée : Chak koukouy klere pou twou je w

tion d'une villa en Espagne, dans la ville de Cartagena, se trouvant dans la région de Murcia, sur la côte méditerranéenne, dans le midi oriental du pays. Cartagena est la deuxième grande municipalité espagnole et la sixième ville chef-lieu d'Espagne. Selon Wikipedia, en janvier 2018, cette ville comptait 213 943 habitants. Une population de 409 586 vit à Cartagena.

Dans les milieux proches du Palais national, on apprend que les démarches relatives à un lieu d'exil pour Jovenel Moïse concernaient également le Portugal, dont aucune ville n'a été identifiée comme lieu de séjour de ce dernier. On ne peut préciser exactement à quel point se trouvent les pourparlers. On laisse croire, toutefois, que ce deuxième pays reste encore une option, indiquant que la résidence dans deux pays différents dotés de lois distinctes serait recommandée, pour des « *raisons de sécurité* ».

Il a été donné d'apprendre également qu'au départ, une maison avait été trouvée au Portugal. Selon la loi en vigueur, par rapport aux étrangers (les nantis) demandant résidence dans ce pays, la somme de USD 500 000 est requise.

On ignore si l'acquisition de la maison initialement convoitée a été

faite, mais l'achat de celle en question en Espagne laisserait croire que Jovenel Moïse et son monde auraient tout bonnement gardé en mémoire le projet d'asile portugais, quand bien même ce pays serait considéré comme deuxième maison.

Mais, en dernière minute, le doute au sujet de la maison au Portugal s'est dissipé, suite aux révélations de dernière heure faites par un autre membre de l'entourage du président. Ce dernier a affirmé que la maison en question, qui se trouve non loin de Lisbonne a été bel et bien acquise par Jovenel Moïse.

L'anxiété au milieu de la sérénité apparente

Si les résidents et habitués du Palais estiment devoir se prémunir pour faire face à l'« *impondérable* », les hommes et femmes évoluant au sein du noyau du pouvoir, éloignés du centre de décision, ne semblent pas donner trop d'importance à une fin de règne soudaine. Pourtant cette préoccupation est bien réelle au niveau de la famille présidentielle.

On prétend que l'une des principales raisons ayant déterminé Jovenel Moïse à faire de Laurent Salvador Lamothe son principal conseiller serait bien le pouvoir

qu'il a affiché de conjurer les crises qui tourmentent le pouvoir. L'intégration de Lamothe à l'équipe du Palais national met plus ou moins en confiance le président haïtien, qui se trouvait précédemment débordé par les PHTKistes fidèles à Michel Martelly, qui



Laurent Lamothe, un retour au pouvoir de plus en plus insaisissable

défiaient son autorité à tout bout de champ. Dans l'entourage de Moïse, on affirme que c'est ce « *complexe d'infériorité* » par rapport à son mentor et prédécesseur qui l'a poussé dans les bras de l'ex-Premier ministre du président-musicien.

Un loustic, qui fréquente aussi le Palais nationale, a indiqué que, installé quasiment en permanence, dans l'entourage du président de la République, au Palais national, Laurent Salvador Lamothe, qui

aspire à retourner au pouvoir, même sans Jovenel Moïse, a mis sur pied une stratégie visant à faire le vide autour de ce dernier, en se débarrassant de tous ceux qu'il estime opposés à ses propres ambitions, les faisant passer pour des « *ennemis subtils* » de M. Moïse. Aussi, apprend-on, que les récentes décisions prises par le gouvernement Moïse-Jouthé, ainsi que les stratégies lancées, s'inspirent directement de Lamothe.

Si ce dernier, qui, Américain par naturalisation, a la résidence aux États-Unis, la situation est toute autre pour Jovenel Moïse. Quand bien même sa femme aurait, dit-on, la résidence américaine, cela n'autorise pas son mari à débarquer automatiquement à Miami ou à quelque autre port d'entrée dans ce pays, en raison de son statut de président déchu d'Haïti. Voilà pourquoi, laisse-t-on croire, qu'il a opté pour élire domicile en Europe. Une décision, selon d'autres, qui serait liée au besoin de s'éloigner le plus possible d'Haïti sachant qu'une multitude de poursuites judiciaires l'attendent au bout de sa présidence.

Autrement dit, Lamothe s'érige en grand manitou auprès de Jovenel Moïse, indiquant qui doit être « *éliminé* » et qui doit être « *neutralisé* ».

Mais quoiqu'ils puissent faire, penser, ou même dire, le grand inconnu reste l'aboutissement de la stratégie des groupes d'opposants au régime en place, dont les contours ne sont pas vraiment exposés.

Compte tenu de cette réalité, les perspectives de fin de règne, qui s'affirment de plus en plus, déroutent on ne peut plus le chef de l'État perdant de plus en plus confiance d'une issue sécurisée de son gouvernement. Alors qu'il est plongé dans la préparation de son évacuation, les trafiquants d'influence et d'autres personnes toujours préoccupées à ramasser des millions ne cessent de guetter les occasions de faire l'argent facile, mais qui deviennent de plus en plus rares.

Sur ces entrefaites, il demeure certain que, ceux qui négligent de consulter les oracles, ou de lire dans le marc de café, sinon d'interroger leur houngan, pour s'informer de la manière dont vont se terminer les événements, risquent d'avoir le sort des tontons macoutes, après la chute de la dictature des Duvalier, le 7 février 1986 et les jours suivants. C'est donc conscient de cette réalité que Jovenel Moïse concocte des plans pour s'envoler loin d'Haïti avec sa famille et une poignée de proches collaborateurs.

L.J.



NYC
Health

MONDE

Les Américains ne sont pas les bienvenus en Europe : L'OTAN, une illusion désormais conjuguée à l'imparfait ? (Deuxième partie)

The current momentum is clearly moving against America. The possibility of striking a miraculous deal with Latin America, despite the inescapable Guantanamo showdown, should not be ignored. However, by way of any such deal, the Russia-Ukraine lease dispute runs the risk of being translated into a major blow against NATO and U.S. interests in Europe (Hyacinthe 2009, p. 153).

Constitution et Armée de l'UE

Les pactes bilatéraux [(UE, Nation.1); (UE, Nation.2) ; UE, Nation.3)], négociés uniquement en binômes, de manière anarchique, avec les nations hors de l'UE constituent un poison latent mais très nocif pour la santé de la collectivité européenne. Certes, les États membres de l'UE peuvent établir des conventions bilatérales et multilatérales entre eux. Celle-ci devra apprendre bien sa leçon : Donald Trump aurait ordonné au Pentagone de réduire de 9 500 les militaires américains stationnés en Allemagne, selon le *Wall Street Journal*.

Toutefois, l'UE devra se protéger contre toute forme d'interférence concurrentielle facilitée par ces « *arrangements anarchiques* » intentionnellement et subtilement établis à travers l'Europe. Elle devra constater la caducité des instruments internationaux (hors de l'UE) signés par ces États membres à travers une clause constitutionnelle, avec l'option d'une réinscription desdits instruments dans les archives de l'UE, conformément à sa nouvelle Constitution. Les États membres pourront renouveler leurs instruments commerciaux internationaux à partir des directives de l'UE. En revanche, les questions militaires se gèrent uniquement au niveau de l'UE, conformément à la Constitution de l'UE.

L'UE devra abandonner son

rôle de « *messenger* » et de « *négociateur* » surexploité. Car les grandes puissances disposent de nombreux canaux de communication à leur disposition. Il est temps que l'UE négocie dans ses propres intérêts et en ses propres termes, relayant ses propres messages.

Le premier message de l'UE devrait être clair à ses détracteurs « *les choses ont changé et les circonstances exigent une alliance renouvelée et adaptée à la réalité* ». Et le deuxième message devrait enchaîner en ces termes : « *L'UE veut exercer son rôle de leadership "européen" dans la reconfiguration du Vieux Continent* ». Un allié sincère comprendra et acceptera cette nouvelle vision des choses.

Les Forces armées de l'UE jouiront d'une légitimité de négociation supérieure à celle de l'OTAN. La création de l'Armée de l'UE ne saurait être interdite par l'OTAN. On peut imaginer que la création d'une telle armée conduirait à une redéfinition automatique de la mission de l'OTAN en Europe. Et, ce ne sera pas une mauvaise chose. L'existence virtuelle et superficielle de l'OTAN justifie la constitution de cette Armée de l'UE : un projet *sensé et réalisable*. Les tensions devront automatiquement se calmer en Europe, notamment à l'Est.

L'UE devrait se munir de ses propres moyens de dissuasion vis-à-vis de ses concurrents et de ses adversaires potentiels. Ainsi, les États-Unis pourraient se concentrer sur d'autres régions du monde où les acteurs ne sont pas en mesure de déployer leurs propres moyens dissuasifs. À titre d'exemple, il y a un défi énorme à relever en Asie.

Les Européens sont assez compétents pour renégocier et dissuader les forces militaires qui menaceraient leurs territoires. Il n'est pas interdit de dire merci à un ami qui vous a aidé pendant des périodes difficiles. Il n'est pas interdit non plus de

remercier l'OTAN et de participer à la redéfinition de sa mission en Europe, notamment au sein de l'UE. La russophobie et la nostalgie de longues guerres (intestinales) européennes ne sont plus acceptées comme *alibi* pour diviser l'UE, dans l'intérêt de certains stratèges insatiables. L'OTAN a toujours été une alliance de circonstance. Point n'est besoin d'inventer des raisons pour justifier la présence, au sein de l'UE, d'une occupation militaire déguisée, obsolète et démodée. La protection de Bruxelles doit être assurée par les Forces armées de l'UE, pour que les élus de l'UE soient en mesure de négocier en toute quiétude dans l'intérêt de l'UE. **Quel est le poste militaire le plus prestigieux en Europe ?**

Toute alliance susceptible de nuire au succès du projet de l'UE devrait être renégociée, face à cette menace existentielle qui plane sur ce groupe des (27 +/-1) États membres. Les citoyens de l'UE ont droit à leur « *rêve européen* ». L'UE devrait défendre son intérêt avant de défendre celui de ses alliés (hors-UE). Toute violation de ce principe constituerait une forme d'auto-alienation collective des États membres. L'OTAN ne peut pas jouer le rôle de l'Armée de l'UE. Il faut un projet de Constitution ; il faut une Armée. Il faut rééquilibrer les relations (UE-USA et UE-Russie), basées notamment sur les nouvelles données susmentionnées, à savoir, l'annexion de la Crimée, le Brexit, et la mutation certaine, en veilleuse, de l'État islamique (« *Daech* »).

Une solution UE-Russie-USA serait éphémère et fragiliserait encore plus la position de l'UE. Ces tentatives triangulaires tendent à approfondir la crise et à menacer simultanément l'intégrité de l'UE et la souveraineté de ses États membres ? Il serait judicieux de considérer la formation de quatre alliances distinctes (UE-Russie ; UE-UK ; UE-ACP ; UE-USA ; UE-Asie), ayant à l'arrière-plan les projets de Constitution de l'UE et de l'Armée de l'UE. L'Amérique n'est pas le problème ; La Russie ne l'est pas non plus ; « *Daech* » n'est pas le problème. La mutation certaine de l'organisation terroriste constitue encore un facteur de complication des menaces qui pèsent sur l'UE.

Y-a-t-il de l'incohérence dans les actions de Donald Trump vis-à-vis de l'UE ? La réponse est oui. Donald Trump est-il responsable de l'effon-

drement de l'OTAN ? La réponse est non. Donald Trump est-il responsable de l'annexion de la Crimée par les Russes ? La réponse est non. L'UE a-t-elle été prévenue depuis 2009 sur l'annexion de Crimée ainsi que le déclin/implosion de l'OTAN ? La réponse est oui¹. L'UE avait-elle pris les mesures qui s'imposent ? La réponse est non. Il faut remonter à la genèse des personnalités qui ont occupé les postes de « *National Security Advisor* », de « *U.S. Ambassador to the United Nations* » et de « *U.S. Secretary of State* », au cours de la détérioration progressive de la politique étrangère américaine pour cerner l'ampleur de cet échec.

La vie des Noirs ne compte pas toujours, aux yeux des politiciens et des opportunistes noirs. Il faudra revisiter les actions et les inactions de certains diplomates qui ont contribué largement à cet échec spectaculaire de la politique étrangère américaine : du bouclier antimissile défectueux et déficient prôné en Europe de l'Est (*National Security Advisor*) à la politique de désengagement (*U.S. Ambassador to the United Nations*), laquelle a été cristallisée par l'abandon de l'Ukraine, du Continent africain, notamment de la Libye, jusqu'aux événements ayant conduit à l'annexion de la Crimée par les Russes.

La vie des Noirs n'a pas d'importance, aux yeux de ces diplomates américains qui ont procédé, de manière délibérée, à l'abandon du Continent africain au profit de la Chine, fermé les yeux sur la traite des esclaves et le viol de jeunes femmes africaines en Libye, fermé les yeux sur le pillage des richesses libyennes, contribué à laisser Haïti dans un état infrahumain décrit par Donald Trump comme un « *trou de merde* ». Ces diplomates n'ont pas leur place aux côtés de Biden prônant « *Black Lives Matter Everywhere* ».

Les propos de Donald Trump sont souvent offensifs, voire mensongers, selon certains critiques. De toute évidence, son « *constat de merde* » vis-à-vis d'Haïti, sous une forme ou une autre, était offensif et répugnant. Toutefois, il faut donner à César ce qui revient à César. Trump avait dit une vérité qui fait mal aux démocrates, puisque nombre de ceux qui s'arrangent autour de Biden aujourd'hui ont contribué directement au pillage des ressources de cette République noire dans l'arrière-cour de la plus grande puissance de la planète. Ces ravisseurs ont contribué à créer une situation de « *trou de merde* », afin de faciliter leurs ac-

tivités illicites et criminelles, consistant à priver Haïti de toutes ses richesses, sol et sous-sol.

À cet effet, Joe Biden a une obligation morale, non seulement d'écarter ces colons « *démodés et déguisés* », Blancs et Noirs, mais surtout à faciliter toute investigation relative à la dilapidation des maigres ressources financières d'Haïti, sous le regard et la participation active et directe de certains « *diplomates d'affaires* » américains. Les ressources minières d'Haïti sont menacées par ces mêmes ravisseurs.

Un simple coup d'œil sur le Rapport du secrétaire d'État John Kerry, au Département d'État, suffirait à Biden de prendre les décisions qui s'imposent, si son engagement vis-à-vis du mouvement « *Black Lives Matter* » n'est pas limité à un simple geste politico-électoral. On ne peut pas écarter la possibilité d'une résurrection dudit Rapport sur Haïti par le camp Trump.

Joe Biden est en train de considérer une candidate très toxique au poste de vice-présidente des États-Unis. Cette candidate est susceptible d'embobiner sa campagne électorale avec l'échec des États-Unis en Ukraine (annexion de la Crimée) et en Libye (la traite des esclaves africains en plein 21^e siècle, le viol de jeunes africaines, Bengazi et le pillage des ressources minières du pays). Même une victoire, avec cette candidate à ses côtés, risque d'être ruinée par d'interminables investigations. « *Black lives Matter* » en Libye ! « *Black Lives Matter* » en Haïti ! « *Black Lives Matter* » **everywhere** ! Assurément, les adhérents à ce mouvement demanderont des comptes.

Le problème de l'UE se résume en la méfiance entre États membres et la peur de dire « *NON* » aux Américains. **La solution** se rapporte à ces deux documents : la Constitution de l'UE pour rétablir confiance ; l'Armée de l'UE pour assurer l'autonomie militaire et la souveraineté de l'espace Schengen, rendant ainsi ce « *NON* » possible contre toute action contraire à la dite Constitution... toute pression sur les élus de Bruxelles... toute autre menace aux intérêts suprêmes de l'UE. C'est le résultat d'une politique étrangère américaine catastrophique en Europe sur une période de quinze (15) ans. La Russie en profite certainement. Les coupables, responsables de cet échec, sont-ils en train de tirer toutes les ficelles pour s'accrocher au pouvoir avec Biden ?

¹ L'auteur avait personnellement alerté les autorités européennes en Suisse, en France et en Finlande, entre 2006 et 2009. Ensuite, il a publié l'ouvrage « *Cyber Warriors at War* (p.152) », en vue de documenter ses exploits, face au scepticisme et à l'incrédulité manifestés par certaines autorités américaines.

WORLD

The Americans are not welcome in Europe: NATO, an illusion now in the imperfect tense? (Part 2)

By Bergh Hyacinthe

The current momentum is clearly moving against America. The possibility of striking a miracu-

lous deal with Latin America, despite the inescapable Guantanamo showdown, should not be ignored. However, because of any such deal, the Russia-Ukraine lease dispute runs the

risk of being translated into a major blow against NATO and U.S. interests in Europe (Hyacinthe 2009, p. 153).

EU Constitution and Army

Bilateral pacts [(EU, Nation.1); (EU, Nation.2); EU, Nation.3)], negotiated only in pairs, in an anarchic manner, with nations outside the EU, are a latent poison but very harmful to the health of the European community. Admittedly, the EU Member

States can establish bilateral and multilateral conventions between themselves. The EU will have to learn its lesson: Donald Trump is said to have ordered the Pentagon to reduce the number of US military personnel stationed in Germany by 9,500, according to the Wall Street Journal.

However, the EU will have to protect itself against any form of competitive interference facilitated by these intentionally and subtly established "lawless arrangements" across Europe. It will have to declare the international

(non-EU) instruments signed by these member states obsolete through a constitutional clause, with the option of re-registering them in the EU's archives, in line with its new Constitution. Member States will be able to renew their international trade instruments based on EU directives. Military matters, on the other hand, will be dealt with only at EU level, in accordance with the EU Constitution.

The EU will have to abandon its overstretched role as a

Suite en page 5

Guy Durosier : L'itinéraire d'un artiste immortel

Par Louis Carl Saint Jean

Toutes générations confondues, rares sont les artistes haïtiens qui ont marqué l'histoire de notre chanson et de notre musique populaire comme l'a fait, en 53 années sur les scènes nationale et internationale, Monsieur Guy Durosier. Élevé dans le culte des travailleurs de l'esprit et des martyrs qui ont ciselé notre pays, dans le



Guy Durosier, dans la vingtaine.

domaine strictement artistique, cet homme, pour plus d'un, était doué d'un talent supérieur proche du génie. Je n'ai aucun doute que, dans la même veine, Oswald Durand, le barde national, l'aurait décrit comme « un joyau des mains de Dieu tombé ».

Guy Durosier était l'un des chanteurs et musiciens préférés, s'il n'était pas tout simplement le préféré de Jean Léon Destiné, Jacqueline Scott-Lemoine, Émerante de Pradines, Ipharès Blain, Hulric Pierre-Louis et d'autres gloires nationales. Il l'est également de Félix « Félé » Guignard, Raoul Guillaume, Marie Denise Coupet, dite Mitsou Fontaine, Marc Lamarre, Michel Pressoir et de tant d'autres sommités de notre musique, tant de sa génération que de la précédente.

Herby Widmaier, un de nos meilleurs chanteurs, musicien très

exigeant et chiche en compliments, pense ainsi de notre icône artistique : « *Guy Durosier était un génie purement et simplement. Tant comme chanteur que comme musicien, il a fait en Haïti ce que personne n'a fait ni avant ni après lui* ». Le pianiste émérite Edner Guignard, ancien accompagnateur de notre artiste, sans passer par quatre chemins, m'a dit récemment : « *Si pour Voltaire le génie n'a qu'un siècle, en ce qui nous concerne, il nous faudrait au moins deux siècles pour avoir un autre Guy Durosier* ».

L'excellent chanteur Jean Benjamin est allé même plus loin que son ancien maestro. Il m'a affirmé au sujet de son ancien collègue et ami : « *Pour moi, Guy Durosier était le plus grand artiste haïtien. C'était un musicien complet. C'est après 500 ans que nous aurons un autre artiste de cette envergure* ». (Entrevue de LCSJ avec Jean Benjamin, 14 juillet 2006). Selon le professeur Julio Racine, musicien et compositeur, ancien maestro de l'Orchestre Philharmonique Sainte Trinité : « *Guy Durosier était doté d'un talent exceptionnel. Il était un musicien bien arrondi. Sur scène, il était incomparable. Je ne crois pas qu'Haïti puisse produire un autre artiste du calibre de Guy Durosier* ». (Entrevue de LCSJ avec Julio Racine, le 15 septembre 2019.)

Ils sont légion les musiciens et les chanteurs de la génération d'après qui l'ont choisi comme idole. Parmi ceux-ci, je peux mentionner : Raymond Marcel, Serge Philippe Simpson, Jean Neff, José Tavemier, Jean-Claude Eugène, Yvon « Kapi » André, Chris Bazile, Jean-Jean Pierre et j'en passe. Trois années de cela, au cours d'une rencontre fortuite, j'ai demandé à Jean-Élie Telfort, dit Cubano, sans conteste, l'un des grands noms de nos « mini jazz »,

s'il aimait Guy Durosier. Avec la chaleur connue des Port-de-Paisiens, il a réagi en ces termes : « *Quoi ? Guy Durosier était notre meilleur chanteur et notre meilleur artiste. C'est la seule personne au monde pour qui j'aurais accepté à cirer les chaussures. J'adore Guy Durosier. Il est incomparable* ».

Léopold « Yoyo » Molière, ancien collègue de Guy Durosier et ancien accompagnateur de l'inoubliable Joe Trouillot m'a dit : « *C'est au Canada que Guy s'était vraiment distingué comme un très grand musicien. On ne peut comparer Guy Durosier à aucun autre musicien haïtien. Il était tout simplement le meilleur* ». (Entrevue téléphonique de LCSJ avec Léopold « Yoyo » Molière, 6 novembre 2009). Le brillant saxophoniste Paul Choisl, ancien maestro de l'Ensemble Latino, qui performe encore à Vancouver a renchéri en ces termes : « *Au cours de ma très longue expérience comme musicien professionnel, je n'ai jamais rencontré un autre musicien aussi génial que Guy Durosier. C'était un cas unique dans l'histoire de la musique haïtienne* ».

Il n'y a pas que des artistes haïtiens à saluer la valeur de Guy Durosier. Billy Taylor, une légende du jazz, qui a joué en Haïti du 8 au 23 avril 1950, avait lui aussi une très bonne opinion de notre musicien-chanteur. Le 2 juin 2005, donc 55 années après sa tournée chez nous, avant une conférence qu'il présentait à Harlem, j'ai eu un bref entretien avec lui. Je lui ai alors demandé son avis sur certains musiciens qu'il avait rencontrés dans notre pays. À part Issa El Saïeh, qui l'avait invité, et Ti Roro, en l'honneur de qui il avait composé un morceau, il avait complètement oublié les quatre ou cinq que je lui avais mentionnés.

Finalement, à l'évocation du nom de Guy Durosier, la réponse de ce grand maître du jazz est tombée illico : « *Yes, I remember Guy Durosier. Of course! He was very good. He was very musical. I love many things he used to do. He used to do things effortlessly. You cannot forget that fellow* ». (« *Bien sûr, je me souviens de Guy Durosier. Il était un très bon musicien. Il avait une disposition naturelle pour la musique. J'ai beaucoup aimé son jeu. Il faisait les choses sans le moindre effort. On ne peut pas oublier ce camara-*

dev »).

À l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de cette gloire musicale, avec humilité, je me propose de retracer son itinéraire. En même temps, je rendrai hommage au rôle important qu'il a joué dans l'épanouissement de l'art et de la culture de notre pays. Bien que je sois un ardent admirateur de Guy Durosier, je m'acquitterai de ma tâche en me débarrassant de tout esprit de fanatisme. Je laisserai plutôt parler uniquement les faits, comme il ressort du devoir et de la responsabilité de quiconque entend relater l'histoire. Mon objectif est de



Guy Durosier, alors âgé de 12 à 13 ans.

présenter cet homme hors du commun avec ses forces et ses faiblesses au bénéfice des générations présentes et futures.

Guy Durosier a pris naissance le 1^{er} mars 1932, au 25 rue Montalais, au Bel Air, à Port-au-Prince, dans la même maison où son arrière-grand-père maternel Pierre Marie Pétrus a rendu l'âme le 29 octobre 1914. Son grand-père paternel, Marius Durosier, est un ancien général, qui s'était installé avec sa famille au Cap-Haïtien peu avant l'Occupation américaine pour se lancer dans le commerce. Il est le fils d'André Durosier, un employé supérieur de l'Administration Postale. Sa mère, Francine Pétrus Durosier, est normannoise renommée, modiste hors pair, rédactrice à l'hebdomadaire « L'École », etc. Ce couple, outre Guy, a eu trois autres enfants : Auguste (chanteur, comme son frère), Nicole et Gisèle.

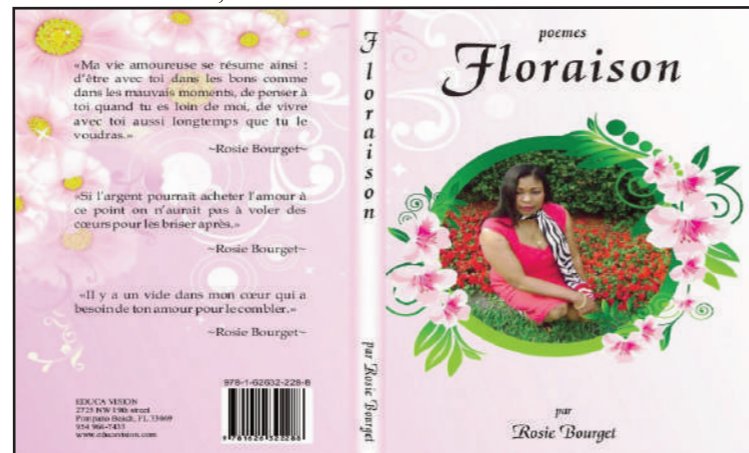
Dès sa naissance, Guy baigne dans l'art et la culture. Toutes les conditions sont réunies pour qu'il ait une tête bien faite. D'une part,

sa mère, en plus des attributs déjà signalés, est une excellente chanteuse et professeure de musique et de piano. Elle prêtait sa magnifique voix surtout aux manifestations religieuses, en particulier à la procession de la Fête-Dieu. Sa tante, Denise Pétrus Dupont, dans les années 1950, a fait partie des acteurs de la Société Nationale d'Art Dramatique, SNAD, et plus tard de « Jeune Théâtre ». Elle est aussi speakerine à Radio Commerce et étoile de feuilletons radiophoniques dont « Linda et ses amours », « Les enfants du célibataire », etc.

D'autre part, la maison familiale reçoit souvent de grandes figures culturelles et politiques. Parmi elles, citons, en vrac : Félix Diambaïs, Charles de Catalogne, Roussan Camille, Marc Séide, Jacqueline Scott (filleule de la mère de Guy), Émile Saint Lôt, Alphonse Racine, Berthony Mallette et d'autres intellectuels qui allaient fonder, le 18 avril 1944, le cercle « L'Amicale ». Inutile de dire que les idées de « la Révolution de 1946 » allaient profondément marquer l'âme de cet adolescent et influencer plus tard son œuvre.

Et encore, sur le tronçon de rue où Guy grandit, habitent une phalange de familles éprises d'art et de choses de l'esprit. Les après-midis des fins de semaine et surtout celles des vacances scolaires sont toujours saupoudrées de saines ambiances culturelles. L'imagination ingénieuse des enfants et des adolescents de ce quartier produit chaque jour un nouvel également. Si aujourd'hui, c'est une représentation de monologues ou d'une saynète chez les Boisson, le lendemain, la maison des Amédée ou celle des Diamboïs accueille des diseurs et diseuses qui déclament des vers d'Oswald Durand, de Massillon Coicou, d'Ida Faubert, de Damoclès Vieux, de Gervais Jastram, de Léon Laleau et d'autres bardes nationaux; le surlendemain, c'est une réunion musicale et de chant chez les Milfort. Une autre fois, c'est une sauterie chez les Dauphin ou une soirée récréative chez

Suite en page 14



HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118

843 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PRESIDENT)

FRANTZSTUDIO.COM

Over 25 Years of serving the community

Satisfaction guaranteed

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

WORLD

Suite en page 5

“messenger” and “negotiator.” For the major powers, have many channels of communication at their disposal. It is time for the EU to negotiate in its own interests and on its own terms, relaying its own messages.

The EU's first message should be clear to its critics: “things have changed and circumstances demand a renewed alliance adapted to reality”. In addition, the second message should go on to say, “The EU wants to exercise its European leadership role in the reconfiguration of the Old Continent”. A sincere ally will understand and accept this new vision.

The EU Armed Forces will enjoy greater negotiating legitimacy than NATO. NATO cannot prohibit the creation of the EU Army. It is conceivable that the creation of such an army would lead to an automatic redefinition of NATO's mission in Europe. In addition, that will not be a bad thing. The virtual and superficial existence of NATO justifies the creation of this EU Army: a sensible and feasible project. Tensions will automatically have to ease in Europe, especially in the East.

The EU should equip itself with its own means of deterrence vis-à-vis its competitors and potential adversaries. In this way, the US could concentrate on other parts of the world where players are not able to deploy their own deterrent. For example, there is a huge challenge in Asia.

Europeans are competent enough to renegotiate and deter military forces that would threaten their territories. It is not forbid-

den to say thank you to a friend who has helped you through difficult times. Nor is it forbidden to thank NATO and to participate in redefining its mission in Europe, particularly within the EU. Russo phobia and nostalgia for long European (internecine) wars are no longer accepted as an alibi for dividing the EU in the interests of certain insatiable strategists. NATO has always been an alliance of convenience. There is no need to invent reasons to justify the presence of a disguised, obsolete and outdated military occupation in the EU. Brussels must be protected by the EU's armed forces, so that the EU's elected representatives are able to negotiate peacefully in the interests of the EU. What is the most prestigious military position in Europe?

Any alliance that could be detrimental to the success of the EU project should be renegotiated in the face of this existential threat to this group of (27 +/-1) Member States. EU citizens are entitled to their “European dream”. The EU should defend its own interest before defending that of its (non-EU) allies. Any violation of this principle would constitute a form of collective self-alienation of the Member States. NATO cannot play the role of the EU Army. We need a draft Constitution; we need an Army. Relations (EU-US and EU-Russia) need to be rebalanced (EU-US and EU-Russia), based in particular on the new circumstances mentioned above, namely the annexation of the Crimea, the Brexit, and the certain, dormant mutation of the Islamic state (“Daech”).

An EU-Russia-USA solution would be short-lived and would further weaken the EU's position.

These triangular attempts tend to deepen the crisis and simultaneously threaten the integrity of the EU and the sovereignty of its member states? It would be wise to consider the formation of four separate alliances (EU-Russia; EU-UK; EU-ACP; EU-US; EU-Asia), with the draft EU Constitution and the draft EU Army in the background.

America is not the problem; Neither is Russia; ■ “Daech” is not the problem.

The certain mutation of the terrorist organization is still a complicating factor in the threats to the EU.

Is there any inconsistency in Donald Trump's actions vis-à-vis the EU? The answer is yes. Is Donald Trump responsible for the collapse of NATO? The answer is no. Is Donald Trump responsible for the Russian annexation of the Crimea? The answer is no. Has the EU been warned since 2009 about the annexation of the Crimea and the decline/implosion of NATO? The answer is yes. Had the EU taken the necessary measures? The answer is no. One has to go back to the genesis of the personalities who held the posts of “National Security Advisor”, “U.S. Ambassador to the United Nations” and “U.S. Secretary of State”, during the progressive deterioration of American foreign policy to understand the extent of this failure.

Black life does not always matter to black politicians and black opportunists. It will be necessary to revisit the actions and inactions of certain diplomats having contributed largely to this dramatic failure of American foreign policy. It goes from the defective and deficient anti-missile shield advocated in Eastern Europe (National Security Advisor) to the policy of disengagement (U.S. Ambassador to the United Nations), which was crystallized by the abandonment of

Ukraine, the African Continent, especially Libya, to the events leading to the annexation of the Crimea by the Russians.

The lives of blacks are of no importance in the eyes of these American diplomats having deliberately abandoned the African Continent to China. They turned a blind eye to the slave trade and the rape of young African women in Libya; looked the other way while Libyan wealth are being plundering; in addition to contributing to leaving Haiti in an inhuman state described by Donald Trump as a “shit hole.” These diplomats have no place alongside Biden's “Black Lives Matter Everywhere” engagement.

Trump's comments are often offensive, even misleading, according to some critics. Clearly, his “shitty statement” about Haiti, in one form or another, was offensive and disgusting. However, one must give Caesar what is Caesar's due. Trump had told a truth that hurts democrats, since many of those who arrange around Biden today have contributed directly to the plundering of the resources of this Black Republic in the backyard of the world's greatest power. These kidnappers have helped to create a “shit hole” situation in order to facilitate their illegal and criminal activities, which consist of depriving Haiti of all its wealth, soil and subsoil.

To this end, Joe Biden has a moral obligation, not only to remove these “old-fashioned and disguised” settlers, white and black, but also above all to facilitate any investigation into the squandering of Haiti's meager financial resources, under the watchful eye and active and direct participation of certain American “business diplomats. These same kidnappers threaten Haiti's mining resources.

A simple glance at Secretary

John Kerry's Report at the State Department would be enough for Biden to make the necessary decisions, if his commitment to the Black Lives Matter movement is not limited to a simple political-electoral gesture. The possibility of a resurrection of the Report on Haiti by Camp Trump cannot be ruled out.

Joe Biden is considering a very toxic candidate for the post of Vice President of the United States. This candidate is likely to rewind his election campaign with the failure of the United States in Ukraine (the annexation of the Crimea) and Libya (the African slave trade in the middle of the 21st century, the rape of young African women, Benghazi and the plundering of the country's mineral resources). Even a victory, with this candidate at her side, risks being ruined by endless investigations. “Black lives Matter” in Libya! “Black Lives Matter” in Haiti! Black Lives Matter everywhere! Certainly, the adherents of this movement will demand accountability.

The EU's problem can be summed up in the mistrust between Member States and the fear of saying “NO” to the Americans. The solution relates to these two documents: the EU Constitution to restore confidence; the EU Army to ensure the military autonomy and sovereignty of the Schengen area, thus making this “NO” possible against any action contrary to the said Constitution ... any pressure on the elected representatives in Brussels ... any other threat to the supreme interests of the EU. This is the result of a catastrophic American foreign policy in Europe over a period of fifteen (15) years. Russia certainly benefits from it. Are the culprits, responsible for this failure, pulling all the strings to cling to power with Biden?

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Exprimer ses sentiments

Par Rosie Bourget

Pourquoi les sentiments sont-ils si



Rosie Bourget

importants dans les relations interpersonnelles? Parce que la communication est au cœur des relations,

et les sentiments sont au cœur d'une communication efficace. Lorsque nous sommes capables de communiquer au niveau des sentiments, nous pouvons éliminer une grande partie des malentendus qui se produisent dans la plupart des relations.

Votre qualité de vie peut être grandement améliorée grâce à l'expérience et à l'expression de sentiments. La jouissance de votre maison, d'un enfant ou d'un jardin est limitée par votre capacité à ressentir et à exprimer la réalité de l'expérience. Donc, notre recherche de qualité de vie est vraiment une recherche d'un plus grand éventail et d'une plus grande variété d'émotions et un désir de construire des relations dans lesquelles les émo-

tions sont suscitées, permettent une expression positive et pourtant contrôlée, permettant la joie pour toutes les personnes impliquées.

Les émotions peuvent être exprimées verbalement (par des mots et le ton de la voix) ou en utilisant une communication non verbale, y compris l'utilisation du langage corporel ou des expressions faciales. Le langage corporel tel qu'une posture affalée ou des bras croisés peut être utilisé pour envoyer différents signaux émotionnels. L'une des façons les plus importantes d'exprimer des émotions, cependant, est les expressions faciales. Vous avez probablement entendu dire que les signaux et les gestes du langage corporel ont parfois des significa-

tions différentes selon les cultures, mais la même idée s'applique-t-elle également aux expressions faciales? Les gens d'autres pays et cultures expriment-ils leurs émotions de la même manière?

Dans son livre de 1872, L'expression des émotions de base chez l'homme et les animaux, le célèbre naturaliste Charles Darwin a soutenu que les expressions humaines ou les émotions de base, dites également émotions primaires, sont à la fois innées et universelles à travers les cultures. L'analyse transactionnelle parle de quatre émotions, à savoir la tristesse, la peur, la colère, et enfin la joie. D'autres ajoutent la surprise et le dégoût.

Quelle est leur utilité ?

Tout d'abord, la tristesse survient en réponse à une perte ou un manque, et nous permet de l'accepter. La peur prévient d'une menace, et active notre état d'alerte. La colè-

re, quant à elle, est une réaction défensive qui met le corps en position d'attaque. La joie survient lorsque nos besoins sont assouvis. Ensuite, la surprise peut être soit positive, soit négative. Enfin, le dégoût nous protège des infections mais aussi des actes immoraux, et influence nos comportements.

Quand vous le sentez, dites-le.

Une expression de chaleur envers une autre personne apporte presque toujours une réponse d'acceptation, de confiance et le désir d'une relation plus étroite. Partager des sentiments de chaleur est un outil puissant pour construire et maintenir des amitiés. Un climat d'acceptation est favorisé par l'expression sincère de sentiments honnêtes. Cependant, de nombreuses personnes ont du mal à exprimer leurs sentiments.

Maîtrise en travail social (MTS)

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Youn konspirasyon kont Ayiti k ap toupizi peyi a depi plis pase 200 lane!

Pandan mouvman « **Black Lives Matter** » (*Lavi Nwa konte*) ap atire atansyon lemond annye sou kijan pèp Nwa Ozetazini soufri anpil, menm jouk kounnye a, akòz politik Blan rasis, n ap denonse youn « **Konspirasyon Blan** » kont Ayiti ki te deklare tousuit apre endepandans peyi a, nan lane 1804, epi ki kontinye jouk kounnye a. Se sa k fè peyi a pa janm jwi viktwa zansèt nou yo sou Lane franse yo, ki t ap fè menm Lewòp tranble nan epòk sa a. Men Blan pou Blan, e yo tout t ap eksplwate esklav Nwa pou anrichi yo sou do esklav, yo te deside pou bay Ayiti youn leson ki t ap dire tout tan peyi a egziste, youn leson tou pou esklav toupato, sitou nan lòt zòn nan Karayib la ak Ozetazini, pa t suiv egzant Ayiti a.

Kòm sa rapòte nan liv istwa, koloni franse yo te rele Sen Domeng nan te pi rich pase tout lòt zile nan Karayib la yo mete ansanm. Se poutèt sa yo te rele l « *La Perle des Antilles* », pa gen tankou l. Epi an Frans, lè yo t ap pale de mounn ki rich, yo te konn di « *Rich tankou youn Kreyòl Sen Domeng* ! » Blan nan Sen Domeng te pote non Kreyòl pou distenge yo de Blan ki fèt an Frans.

Menm si Lafrans t oblije vann tout tètwa Lwizyàn nan bay Ameriken lè yo te santi yo pral pèdi batay la ann Ayiti, yo pa t fin bay legen. Nou pral wè sa pi devan. Pou yo pa t pèdi ni sak ni krab, Napoleon Bonapat (Napoléon Bonaparte) te kouri siyen pou vann tout Lwizyàn nan lè l te pran nouvl sa k te rive nan Lakayè nan dat 18 me 1803 a. Se la tout gwoup ki t ap batay kont Blan franse yo, Nwa tankou Milat, te met tèt ansanm pou yo batay anba youn sèl drapo, drapo ble e wouj la, ke Desalin te bay Katrin Flon (Catherine Flon) koud lè l te fin rache moso blan an nan

mitan drapo franse a. Epi la tou yo te tonbe dakò pou gen youn sèl komandman, av

Enben, pou yo pa di se Ayisyen ki te fòse l fè tranzaksyon Lwizyàn nan, Napoleon te mande Ameriken yo pou yo te met 31 avril 1803 kòm dat lavant la. Se sa menm ki te fèt. Epi, le 18 novanm 1803, si (6) mwa pita, jou pou jou, « *Lame endijèn* » nan, jan yo te rele Lame esklav yo, krabinen Lame Blan franse a nan Batay Vètyè a (Vertières), tou pre Okap, lè sa a *Cap Français* (Kap Ayi-



Prezidan Jan Pyè Bwaye.

syen kounnye a), ki te katye jeneral Lafrans nan tout Lamerik la. Menm Lwizyàn te sou kontwòl *Cap Français* lè sa a.

Ann akò ak Blan rasis parèy yo, Franse yo te deklare anbago sou Ayiti tousuit apre yo te pran imilyasyon sa a nan men ansyen esklav yo. Men sanble Ameriken, ki te gen gwo konmès ak Ayiti, pa t rantr nan won tousuit. Se konsa Franse pral louvri youn kanpay diplomatik pou yo fè Ameriken rantr nan jwèt la tou.

Nou remèsye zanmi nou doktè Jan-Klod Konpa (Jean-Claude Compas) ki te montre anpil enterè lè l tandè m di mwen pral ekri youn atik sou « **Konspirasyon Blan** » kont Ayiti a. La tou li mande m si m te janm wè

dokiman Taleran an (*Talleyrand*) sou kesyon sa a. Lè m di l non, menm lè a, kote l te ye nan fèt la, li pran telefòn li epi li transfere dokiman an ban mwen. Tou sa m t ap di nan laprèmidi dimanch la, nan ti fèt pou zanmi ki t ap limen youn lòt bouji a, tout konfime. An palan de sa, nan epòk COVID-19, nou te egzaktman 11 mounn, nan youn gwo lakou, mounn chita adistans youn ak lòt, epi n ap djaze.

Ok. M ap ban nou, an franse, sa *Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord*, minis Afè etranjè sou *Napoléon Bonaparte*, te ekri, nan mwa janvyè 1806, dat la pa presize, voye bay komisè franse a pou relasyon komès ak Washington, kivedi youn atache komèsyal kounnye a, ki te rele *Louis-Marie Turreau*, pou l diskite avèk *James Madison*, ki te sekretè Deta, djòb *Mike Pompeo* a. Pi devan, nan lane 1809 se *Madison* ki pral prezidan peyi a e ki pral aplike alalèt sa Franse yo mande a. E kisa yo te mande konsa ? Se pou Etazini koupe tout aktivite komès ak Ayiti, menm peyi sa a ke prezidan ki la kounnye a rele youn « *twou k.k.* » *Talleyrand* bay tout rezon rasis pou montre ke Ameriken pa ka kontinye nan fè konmès ak bann sovaj sa yo, ki vrèman pa mounn.

Men koze a : « *Il est devenu nécessaire de renouveler les représentations déjà adressées au gouvernement fédéral et d'insister de nouveau auprès de lui pour qu'il adopte enfin des mesures sévères et propres à prévenir de semblables communications entre une nation policée et des peuplades sauvages qui, par leurs mœurs féroces et leurs usages barbares sont devenues étrangères au système de la civilisation; non seulement la sûreté de la France, mais encore la sûreté de toutes les colonies européennes et celles des États-Unis réclamant cessation (sic).* »

« *Quel est le résultat de ces rapports commerciaux ? De fournir à des hommes atroces les moyens de perpétuer leurs excès, de leur donner le pouvoir de signaler par de nouvelles cruautés une haine constante et générale pour tous les hommes que la naissance, les mœurs distinguent d'eux; de perpétuer au milieu des Antilles un établissement de brigandage et de piraterie [. . .] »*

Talleyrand kontinye met plis koze atè pou montre danje ki genyen si Ameriken pa fè youn bagay tousuit pou mete bann sovaj sa yo an karantèn e plis toujou. Ban m ban nou : « *L'existence d'une peuplade nègre armée et occupant les lieux qu'elle a souillées par les actes les plus criminels est un spectacle horrible pour toutes les nations blanches; toutes doivent sentir qu'en la laissant subsister dans cet état, elles épargnent des incendiaires et des assassins, et il n'est pas de raison assez forte pour que des particu-*

liers appartenant à un gouvernement loyal et généreux secourent des brigands qui sont déclarés par leurs excès les ennemis de tous les gouvernements.

« *Il est impossible que les nègres de Saint-Domingue aient quelques titres à une protection et que les chances commerciales ré-*



Wa Anri Kristof.

sultant d'un trafic aussi odieux balancent les raisons graves et décisives qui le prohibent entièrement ».

Mezanmi, men kijan « **Konspirasyon Blan** » yo te kòmanse, dokiman alapui. E depi lè sa a, baton pou Ayiti ak tout bann sovaj



Amprè Jan Jak Desalin, fondatè Repiblik Dayiti.

li yo. Pa t gen ni Larisi ni Lachin pou Ayiti t al mande konkou, jan sa te rive lè Fidèl Kastwo (Fidel Castro) te pran nan menm mera a apre revolasyon li te dirije a pou chache diktatè *Fulgencio Batista* nan peyi Kiba.

Epi tout enfòmasyon ekriyen yo bay sou lane 1806 la se pa bagay yo pran konsa-konsa pou lage sou do *Talleyrand*, yo bay sous kote enfòmasyon an soti : *Pierre Branda* ak *Thierry Lentz*, « *Napoléon, l'esclavage et les colonies* », Éditions Fayard, pages 201-202.

Nou menm, nou fè rechèch pa nou e nou jwenn ke *jeneral Turreau* pa t anbasadè, jan yo esplike nan tèks la, men se te youn atache komèsyal epi se ak sekretè Deta a li te abòde kesyon an, jansadwa. Tou sa tonbe sou sa yo rele « *les normes diplomatiques* », osnon règleman diplomatik.

Apre *Talleyrand* te fin montre ki danje « *Nèg sovaj, brigand, osnon bandi, Sen Domeng yo* » reprezante pou « *tout nasyon blanch* », Ameriken te kouri byen vit fè sa Franse yo te vle a. Nan dat 28 fevriye 1806, 2 lane apre Ayiti te deklare endepandans li,

Eta-Zini pa t sèlman deklare anbago, men l mete youn « *blokis* » sou Ayiti, anpeche bato okenn lòt peyi pa vin anpeche anbago a fè sa yo soti pou fè peyi a : Detui l adistans.

Anplis de sa, Etazini vin rekonèt Ayiti kòm peyi endepandan epi louvri youn misyon diplomatik jouk nan lane 1862. Se te 58 lane pita, sou prezidan *Abraham Lincoln*, ki te aboli esklavaj Ozetazini. Epi se apre lagè sivil te fèt nan peyi isit sou kesyon esklavaj la, apre Lame prezidan *Lincoln* te ranpòte viktwa sou bann rasis nan Sid yo. Kanmenm, yo te kontinye ak politik *Jim Crow* yo a, segregasyon rasyal ki pral vin jwenn gwo soukous ak mouvman Dwa Sitwayen (*Civil Rights movement*) nan lane 50 ak 60 yo. Sa se youn lòt istwa.

Ann tounen sou « **Konspirasyon Blan** » kont Ayiti a. Depi sou gouvènman prezidan *Aleksan Petyon* (*Alexandre Pétion*) ant lane 1806 ak 1818, Franse yo t ap fè presyon ap mande pou Ayiti dedonmaje ansyen mèt esklav yo pou byen yo te pèdi, esklav tou. Kanta pou Wa (Roi) Anri Kristof (*Henri Christophe*), ki t ap dirije nan Nò pandan Petyon te nan Sid, li te di Blan franse yo « *ale n vouzan !* » Men lè Petyon mouri epi se Jan-Pyè Bwaye (*Jean-Pierre Boyer*) ki pran mayèt la epi tout Ayiti vin fè youn sèl ankò, Blan franse pase youn vitès siperyè.

Apre diskisyon sou diskisyon, Franse yo vin nan larad Pòtoprens ak gwo bato lagè chaje kanno, tou pare pou kraze brize. Se te youn vòl, nou ta ka di amen ame, youn « *hold-up* » entènasyonal, avèk sipò tout asosye Blan parèy yo. Yo di prezidan Bwaye si l pa siyen pou Ayiti peye 150 milyon fran annò, 10 fwa lavalè lajan yo te vann Lwizyàn bay Ameriken yo, p ap gen Ayiti ankò.

Se konsa, le 11 jiyè 1825, Bwaye siyen pou dèt Ayiti dwe Lafrans la. Pita, nan negosyasyon, yo te vin desann sa a 90 milyon fran. Epi Ayiti pral fin peye dènye 5 milyon dola a nan lane 1947, sou gouvènman prezidan *Dimasè Estime* (*Dumarsais Estimé*). Mounn youn sèten laj, ki te timounn lekòl ap sonje chante sa a : « *Payons les cinq millions* ». Se lè prezidan Estime te mobilize pèp la pou wete fado a sou do n. Menm timounn lekòl te kontribye ti 25 kòb yo, epi se *City Bank*, nan Nouyòk, ki te touche dènye kòb la pou Lafrans, paske diran 19 lane Ameriken te debake vin met Ayiti sou Okipasyon (1915-1934), premye kote yo t ale se nan Bank nasyonal, sezi tout lajan. E se yo ki te an kontwòl tout lajan Leta diran tout lane yo te pase ann Ayiti a, kontinye ak dèt Lafrans la, men se bank lakay yo ki te sèvi kòm kolektè, ap pichkannen pa l nan lajan an.

Di m, mezanmi, si se pa t youn « **Konspirasyon Blan** »

Ale nan paj 12

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

HAPPENINGS!

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)
LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT
LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS PARTES

Continued from page 1

By Raymond Alcide Joseph

In the era of “Black Lives Matter,” a review of Haiti’s vegetative state today points to a “**Whiteman conspiracy**” to impoverish the nation for the temerity of the enslaved Blacks who defeated the French mighty army of Napoléon Bonaparte. Haiti must forever be as an example of what for enslaved people everywhere to refrain from any rash thought they may have had about freedom.

All is spelled out in a letter of the French Foreign Minister, in January 1806, to the French Commissioner for Commerce, really a commercial attaché, at the French Embassy in Washington. In this document, recently surfaced, Charles-Maurice de Talleyrand, the Minister, writes to General Louis-Marie Terreau, providing him arguments for a meeting with the Secretary of State at the time, James Madison, who will become the fourth U.S. president in 1809. Hamilton had to be convinced that Haiti represents a danger for “all White nations.” In addition, decisive action should be taken immediately to deal with those “savages” who humiliated the French who had been exploiting them for some three centuries.

It’s all obvious, by the tone of the letter, in which Talleyrand states right off the bat, “*It’s the more urgent now to renew communications already sent to the Federal government, and insist to*

have it [Washington that is] finally adopt severe measures . . . [because] there can’t be any relations between a society based on law and a bunch of savages who, through their ferocious manners and their barbaric actions have gone against the norms of civilized system and are a threat not only to the security of France, but to that of all European colonies, as well as to the United States. That has to cease.”

Showing impatience, even anger, toward the United States, which had continued to have commercial relations with the new nation, though not recognizing it diplomatically, Talleyrand asks, “*What’s the result of these commercial contacts?*” And he answers himself: “*Just to provide these atrocious men the means to perpetuate their excesses, to empower them to commit more cruelties and feed their constant and generalized hate against men who, by birth and their culture, are not like them; and in the process, have them establish smack in the middle of the islands of the region a state of brigandage and piracy.*”

There’s no way to allow “*the existence of an armed group of negro criminals . . . who are threatening all white nations. . . . Individuals of a lawful government can’t be dealing with bandits who, by their excesses, have declared themselves enemies of all [legitimate] governments.*” In addition, Talleyrand asserts, “*It’s impossible that Negroes from Saint Domingue [Haiti’s name under French rule] should be*

entitled to any protection through commercial relations. Such odious traffic must be prohibited.” (Those interested in the full French text can look for it in the Creole column, GRENN PWONMENNEN, on page 6.)

Certainly, this was enough for Hamilton and the higherups of the American administration and they quickly acquiesced to the wishes of their ally. On February 28, 1806, the United States, not only declared an embargo against Haiti, but instituted a naval blockade against the nation, just two years old.

The situation would change somewhat after Haiti accepted to pay reparations to French slave masters for property loss, including slaves, but it wouldn’t be until 1862, 58 years after Haiti’s declaration of independence, that the United States would recognize the Black State and establish diplomatic relations. Thanks to President Abraham Lincoln, who formally abolished slavery in 1862, after the Northern troops defeated those of the Confederacy in the South, over the slavery issue. Yet, the humiliation of Blacks in America continued with the Jim Crow segregation system that was the law in the southern states for another century. That will be altered with the Civil Rights movement of the 1950s and ‘60s, beginning with the famous Supreme Court decision Brown vs. the Board of Education (April 1954) and the Civil Rights Acts of the 1960s, having to do with voting and discrimination in the work place. That’s another story.

Back to Haiti. The “**Whiteman Conspiracy**” against Haiti was experienced in the constant hassling by the French of Haitian President Alexandre Pétion (1806-1818), who ruled in the West and South, and Haiti’s sole King Henri Christophe (1811-1820) who had his kingdom in North. The French kept asking for reparations to be paid to the former colonists, the slave masters whom lost property in Haiti, including slaves, mind you. After two or three meetings, King Christophe chased out the French emissaries. The Mulatto Pétion, who had studied in France, was less rigid and, diplomatically, he kept the French talking.

However, the situation became untenable under President Jean-Pierre Boyer (1818-1843). By the way, he had managed to reunite the North and

South, after Henri Christophe died. Now, the French had only one president to pressure and they did it to the hilt. In 1825, the situation became ominous when the French, with the support of their slave owning allies, arrived with heavily armed warships into the port of the Haitian capital in early July of that year ready to reduce Port-au-Prince to ashes, if President Boyer refused to sign a document, acknowledging that Haiti owes 150 million gold francs to France. That was 10 times what France got for Louisiana.

In any parlance, what the French did to Haiti was an international “hold up” by gangsters to which Boyer could not resist. Therefore, the document was signed. In later negotiations, the sum was reduced to 90 million francs. In addition, Haiti had finished paying the last installment of \$5 million in 1947, under the presidency of President Dumarsais Estimé, one of Haiti’s most progressive leaders. I was in school when a popular song, “*Payons les cinq millions*”— (Let’s pay the \$5 million) — was on everybody’s mouth. President Estimé had mobilized the country and all chipped in, even school-children with their 10, 25, even 50 cents joined in. (At that time the gourde exchanged at 5 to a \$1, whereas now it’s approaching 120 to \$1). The last installment of the French debt, including those paid under the U.S. occupation of Haiti (1915-1934) was collected by New York’s City Bank, acting on behalf of France, no doubt for a hefty fee. (In an article in the British publication *The Nation*, April 20-27, 2020, French economist Thomas Piketty said, based on calculations of what France extorted from Haiti, the French owe Haiti \$28 billion.)

But the “**Whiteman’s Conspiracy**” to keep the country with the moniker of “The Poorest in the Western Hemisphere” and “one of the poorest in the world” continues unabated, with UN troops in the country since 2004, ostensibly “for the stability of Haiti” and to help it “consolidate democracy.” Under their watch, Haiti has become an unruly failed state, where vicious gangs, armed by the higher-ups in the so-called government, are the law. In addition, the President of the Republic, their protector, is Washington’s man in Haiti, comforted by the Secretary General of the Organization of American States (OAS), Luis Almagro, from Uruguay. Mr. Almagro has told Jovenel Moïse he can rule by decree for an extra year, until February 7, 2022, in defiance of the Haitian Constitution, which calls for his vacating the post on February 7, 2021.

No wonder the U.S. Chief of State calls Haiti a “shithole country.” For more than two centuries, the Whites, aided at times

by Black Haitian traitors, have conspired to get the first Black Republic in the world to where it is today. In addition, we say, it’s time for restitution and reparations for the harm done to Haiti. At the same time also, the thieves have to be chased out of the Temple.

RAJ, August 12, 2020, raljo31@yahoo.com

***On the insecurity front, a killing has finally raised the concern of the U.S. ambassador in Port-au-Prince and a flurry of actions appear under way to restrain the gangs.** It happened on Tuesday, August 4, in La Plaine, near Croix des Bouquets, a town about 15 miles north of Port-au-Prince: Rev. Jean Jacob Paul, Director of the Souls Winning Ministries, was gunned down by unidentified bandits. He happens to be a U.S. citizen, a member of the Haitian Diaspora who had returned to Haiti, where he first ran an orphanage. According to reporting in the *Aquila Report*, August 6, by Martin Hawley, Pastor Paul was a Presbyterian Minister who had pastored a church in Northwest Georgia before he heard God’s call to go to Haiti.

In 2013, the story about this modern day “martyr,” says he “established a Reformed Bible college in Haiti training young pastors and theological students in God’s Word.” His field of activity, it’s said, spanned “from Jacmel in the south to Cap-Haïtien in the north,” and he had declared, “It would be the next generation of Haitians, equipped with biblical truth, who would be the instruments of this [Haiti’s] transformation.” Well, he’s gone, cut down by bandits. Who shall follow in his steps and continue the ministry? We’ll definitely come back to this in another issue of the paper.

*** On August 5, the day after the prominent minister was gunned down, the U.S. Embassy issued a statement in which no mention was made of him, but there seems to be an attitude on the part of the American administration.** We are, nonetheless, flabbergasted that after months of unbridled violence by gangs operating with the blessing of the Haitian government, the Embassy, which kept mum, has come out swinging.

“*The United States is deeply concerned by the loss of life in marginalized communities as a result of gang-related violence,*” the statement begins, adding that the “*United States urges the Haitian government to protect its most vulnerable citizens by countering the proliferation of gangs and by holding the perpetrators of violence and their accomplices accountable.*” Furthermore,

Continued on page 14

DR. KESLER DALMACY

**Board Certified
& Award
Winning
Doctor**





Cabinet Medical
Lundi — Samedi: 11 AM — 7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection

Tumeur
Hémie
Circoncision
Tests de sang et de
grossesse
Grippe

♦ **MÉDECINE CHIRURGIE** ♦
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565



Pa kite yon move kalkil efase moun ou renmen yo.

Lè ou patisipe nan resansman an, ou ede garanti kominote w evite rate yon pakèt lajan chak ane pou sante, swen pou timoun, ak lot sèvis piblik. Travayè resansman yo ap vizite kay moun ki poko patisipe. Tout travayè resansman yo mete kachnen yo paske yo oblije suiv tout konsiy sante ak sekirite yo. Resansman 2020 an pa poze kesyon sou estati sitwayènte, e lalwa entèdi moun pataje enfomasyon pèsònèl ou ak ajans imigrasyon ni ak lapolis. Pa rate chans sa pou fè yon chanjman!

Li pa twò ta.

Patisipe nan resansman an sou:

2020CENSUS.GOV/ht
844-477-2020

Se Biwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

Prepare
Avni W
KÒMANSE ISIT LA >

United States®
Census
2020

CORRUPTION, SURFACTURATION ET PILLAGE DE LA CAISSE PUBLIQUE

Instrumentalisation de la justice par l'équipe Moïse-Jouthé

Suite de la page 1

corruption et le pillage de la caisse publique dont est accusée également la première famille du pays. Dans une tentative mort-née d'éloigner l'attention du public des nombreux scandales et crises à rebondissement qui secouent son régime, Nèg Bannann nan a recours à la justice vassalisée pour persécuter ceux qu'il assimile à ses ennemis politiques, tandis qu'il protège ses alliés et amis qui trempent jusqu'au cou dans des transactions mafieuses.

En effet, un président élu qui a prêté serment sous le coup d'une inculpation pour blanchiment d'argent, laquelle accusation pèse encore sur lui, en attendant qu'une décision de justice le blanchisse ou le condamne, se croit autorisé à instrumentaliser le système judiciaire pour persécuter ses ennemis politiques. Dans ce contexte, Jovenel Moïse entend attirer l'attention sur la paille qui se trouve dans l'œil des autres oubliant la poutre qui trône dans le sien. Les actions judiciaires qu'il a lancées, au nom de l'État haïtien, contre la société SOGENER, en sus de la convocation du sénateur Youri Latortue pour être auditionné, dans une affaire de prêt de l'Office national d'assurance vieillesse, s'inscrivent dans cette tendance.

Protégés par le régime Moïse-Jouthé, des candidats à la prison courent encore

Il est tout à fait bizarre de voir des individus et compagnies privées impliqués dans des activités criminelles se pavaner dans les rues de Port-au-Prince, sous la protection de la présidence, tandis que d'autres mis en cause pour des peccadilles font l'objet de poursuites ou tentatives de poursuites judiciaires agressives incitées par le régime en place. Cela est d'autant plus étonnant que les entités bénéficiant de la protection de Palais national soient logées à la même enseigne que le président de la République, par rapport aux infractions qui leur sont imputées. Autrement dit, qui se ressemble s'assemble. Rien d'étonnant que tous les hommes et femmes qui ont trempé dans des affaires louches s'agglutinent sur Jovenel Moïse.

Commençons avec la crise du courant électrique qui a affecté quasiment la totalité des consommateurs, à la capitale. Les dernières informations disponibles ont révélé que les enquêtes menées sur l'origine du black-out mettent en cause le carburant frelaté qui a été utilisé dans les machines ayant mis en panne les turbines.

Il arrive que la compagnie fournisuseuse du combustible contaminé, la « Preble-Rich Haïti S.A. », propriété des deux beaux-frères de Michel Martelly, Kiko Saint-Rémy, frère de Sophia Saint-Rémy- Martels, et Gesner Champagne, dit Ti-Gès, le mari de Claudya Saint-Rémy, la sœur cadette de l'épouse de l'ex-président-musicien. Parmi les actionnaires (sans investissement de

capital) figurent le couple présidentiel, Jovenel et Martine Joseph-Moïse.

De surcroît, sous la houlette de Nèg Bannann nan, cette compagnie n'est même pas requise de payer la facture pour la réparation des turbines mises en panne par ce carburant falsifié. Les informations disponibles indiquent que le gouvernement en a payé pour le travail de réparation des moteurs.

Dans de telles conditions, aucune poursuite judiciaire ne sera tentée contre Preble-Rich Haïti S.A.

D'autre part, la crise d'essence qui paralyse le pays est imputable à cette même compagnie bénéficiant du contrat d'importation de produits pétroliers, sans aucune compétence à ce niveau, mais qui est sortie gagnante de l'appel d'offre orchestré par le Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement (BMPAD) en vertu d'une magouille concoctée par Jovenel



Sénateur Onondieu Louis, la caisse de l'état comme tirelire.

Moïse et son équipe.

On semble ne pas se rendre compte que la déclaration des crises de produits pétroliers à rebondissement que connaît le pays coïncide avec la Preble-Riche S.A. aux commandes du processus d'importation des essences. N'est-ce pas le cas de dire que la famille présidentielle et ses partenaires en affaires et en politique ont le beurre et l'argent du beurre ? Autrefois, quand le groupe Biggio avait l'autorisation d'assurer ce service, le pays n'avait jamais fait l'expérience de telles crises. Assurément, si cette compagnie avait pour dirigeant des ennemis politiques de Jovenel Moïse, elle serait tombée sous le coup de procès lancés par le régime Tèt Kale.

Corruption, détournements de fonds publics, surfacturation, les auteurs sont tous protégés par Moïse

La protection offerte par Jovenel Moïse à la société des beaux-frères de Michel Martelly constitue une attraction politico-sociale à laquelle s'ajoutent une multitude d'autres cas de même nature. Au sein de l'administration publique, ils sont légions les hommes et femmes dénoncés pour activités illicites, notamment la corruption, les détournements de fonds public, la surfacturation qui caractérisent les

contrats et transactions avec le gouvernement ou encore dans le cadre de la gestion de affaires du peuple.

À tout seigneur, tout honneur ! Dans ces catégories, Jovenel Moïse emporte la palme. En sus du fait que son nom soit cité plus de soixante fois dans le résultat de l'enquête de la Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA) sur la dilapidation du Fonds PetroCaribe, son nom est lié à d'autres scandales. Citons, par exemple, le cas du « prêt » de USD 11 millions \$ octroyé à Avis Rent-A-Car. Enquête menée, il s'est révélé que le chef de l'État, qui devait cette somme qu'il avait obtenu sous forme d'emprunt, avait autorisé le directeur général de l'ONA à débloquent cette valeur en faveur du propriétaire de la compagnie de location de véhicules. Dans la foulée, on a appris que de ces USD 11 millions \$, le bénéficiaire avait versé USD 3 millions à M. Moïse. Sous quelle rubrique criminelle doit-on mettre cette transaction ?

Sans nul doute, la justice haïtienne a rendez-vous avec Jovenel Moïse, quand il sera dépouillé de l'immunité présidentielle, bouclier qui le protège présentement contre tout procès criminel. À part d'autres abus mentionnés, il faut se rappeler les millions qu'il s'est appropriés, dans le cadre de la mise en branle de sa «Caravane du changement », stratégie qu'il avait mise en place pour escroquer le peuple haïtien. Grâce à sa politique consistant à découvrir Pierre pour habiller Paul, il a détourné des dizaines de millions alloués dans le Budget aux ministères et secrétaireries d'État au profit de cette initiative qui n'était pas prévue dans celui-ci. Cela résulte en une dette immense du gouvernement à l'égard des employés de l'État, notamment des policiers, des enseignants ainsi que de nombreux contractuels des ministères et d'autres institutions du pays.

Sous la rubrique de la corruption, détournement de fonds publics et de blanchiment des avoirs peut s'ajouter la transaction à la faveur de la quelle la première dame, sans aucune qualité légale, a participé à la signature du contrat Dermalog, la compagnie allemande bénéficiaire du contrat de fabrication de la Carte d'identité nationale, a versé une commission à Martine Joseph Moïse, dont le montant n'a jamais été divulgué. Dans le cadre de cette démarche, celle-ci avait accompagnée l'équipe généralement autorisée à participer à de telles négociations. De toute évidence, aucune action en justice ne peut être tentée contre elle avec son mari au pouvoir.

Sénateurs et députés sous le parapluie de Jovenel Moïse

Dans le même contexte, des parlementaires qui devaient se retrouver aux prises avec la justice, sont à l'ombre du parapluie offert par l'actuel occupant du Palais national. Appelés à voter les lois du pays, les

sénateurs et députés, qui se comptent parmi les alliés du Palais national, les violent allègrement. Parmi ces derniers, on peut citer, par exemple, le sénateur du Sud Hervé Fourcand, réputé pour son implication dans des transactions liées au trafic de drogue. Il est peut-être l'unique parlementaire haïtien possédant un avion privé.

Dans le même ordre d'idées, l'ex député Rony Célestin, dont la concubine, Judith Exavier, alors consule générale d'Haïti à Santiago,



Sénateur Kedlir Augustin, des actes assimilés au monde interlope.

République dominicaine (grâce à l'influence de son concubin le sénateur), était mise temporairement aux arrêts par la Police frontalière dominicaine. Des rumeurs persistantes font d'elle un des « courriers » de ce parlementaire qui a pu construire des complexes résidentiels, à Port-au-Prince, alors qu'il possède, dit-on, plusieurs maisons en République dominicaine. Le salaire du député Célestin ne saurait supporter le financement de plusieurs immeubles en construction en même temps. Sans aucun doute, si se parlementaires faisait partie de l'opposition, il serait indiqué par le Palais national pour enquête de la part de l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC). N'est-il pas raisonnable de dire, encore ici, que la justice aura du pain sur la planche, en temps et lieu ?

Les alliés parlementaires du chef d'État haïtien se signalent à d'autres activités criminelles. C'est le cas du sénateur Kedler Augustin, un autre parlementaire proche de M. Moïse, dont la secrétaire l'a accusé d'avoir détourné des chèques du personnel attaché à son bureau. Auparavant, le jeudi 12 mars 2020, dans l'après-midi, son véhicule, dans lequel il se trouvait, en compagnie d'un homme qu'on prétendait être son intendant, a été intercepté par une patrouille de la Police. Celle-ci l'avait identifié comme étant une voiture impliqué dans plusieurs kidnappings. Un peu malmené par les policiers, parce qu'il ne voulait pas s'identifier, avant d'être conduit au commissariat de Police de Delmas 33 le sénateur dévoyé déclarait qu'il allait se prévaloir de ses droits. Mais cette affaire n'a pas eu de suite, sinon que le commandant du commissariat en question a été révoqué sans autre forme de procès pour avoir manqué d'égard à un sénateur de la République.

Un autre allié politique de Jovenel Moïse, l'ex-député de Delmas, Gary Bodeau, a fait dans le détournement des fonds de cette institution, alors qu'il était président de la Chambre basse. Des millions de gourdes ont été versées à des entreprises dont les propriétaires avaient financé sa campagne électorale. De toute évidence, il s'agissait d'une stratégie pour compenser ses bailleurs de fonds. Mais là où le bât blesse, les sommes versées à ces restaurants représentaient dix à vingt fois le coût de l'eau, du café et des repas livrés à la Chambre basse par ces entreprises.

Parmi d'autres parlementaires dénoncés à la criée publique, il faut signaler le sénateur Onondieu Louis, qui représentait le département du Nord-Ouest, accusé de détournements des fonds du Grand Corps quand il était questeur. À cette fin, il avait monté une équipe composée d'employés du Sénat et d'alliés évoluant hors de cette institution.

La liste serait interminable, s'il fallait énumérer tous les coquins liés au gouvernement dirigé par Jovenel Moïse. Comme on dit, dans notre savoureux vernaculaire, « Kouto pa grate manch li » (Le couteau ne peut s'auto-nettoyer). Si le régime Tèt Kale s'applique à se protéger ainsi que ses alliés contre des poursuites



Député Rony Célestin, fortune mystérieuse.

légitimes, il faut attendre que soit rétablie l'ère d'une vraie la justice indépendante et le retour à la démocratie authentique pour demander des comptes à Jovenel Moïse et toute cette camarilla papillonnant autour de lui.

À la lumière de tous ces faits, il ne faut pas passer sous silence le fait que tous ces parlementaires ayant trempé dans des affaires louches s'acoquinent avec Jovenel Moïse et que lui, à son tour, se sent bien dans sa peau avec eux jusqu'à en faire des pairs en compagnon. Définitivement, il y a en Jovenel Moïse certaines caractéristiques qui l'attirent vers ces catégories d'individus, et réciproquement !

L'instrumentalisation de la justice par l'équipe Moïse-Jouthé ne mènera nulle part. Elle ne saurait avoir raison de la justice qui réclamera indubitablement ses droits, à la faveur de l'éjection de Nèg Bannann nan du Palais national. Qu'il apprenne, dès maintenant, que son projet de s'expatrier loin d'Haïti ne constituera pas une garantie d'impunité. L.J.

ÉDITORIAL



Les Américains se prononcent sur les gangs armés, une intervention tard venue

L'équipe au pouvoir vient d'engager l'offensive contre les gangs armés, du moins en paroles. Coup sur coup, le président haïtien, Jovenel Moïse, et son Premier ministre, Joseph Joute, ont décrété «tolérance zéro» contre les criminels qui ont pris en otage les communautés des bidonvilles, tant à la capitale que dans les villes de province. Attitude projetée, en réaction à la déclaration de l'ambassade des États-Unis, en Haïti, il y a lieu de se demander si les dirigeants du pays ont la volonté et l'intérêt de lancer l'offensive susceptible de mettre ces malfrats totalement hors d'état de nuire.

En effet, dans une communication diffusée sur sa page Facebook, la mission diplomatique des États-Unis, à la capitale haïtienne, ayant la réputation d'être le plus grand supporteur diplomatique du régime Tèt Kale dirigé par Jovenel Moïse, est partie littéralement en guerre contre les gangs armés. Dans ce document, mis en circulation, le 5 août, elle se prononce en ces termes : «Les États-Unis sont profondément préoccupés par les pertes de vies humaines dans les communautés marginalisées du fait de la violence liée aux gangs. Nous constatons que les gangs armés violent systématiquement les droits humains des communautés telles que Cité Soleil, La Saline, Bel-Air, Martissant et Village de Dieu».

Plus loin, dans ce communiqué faisant état de la préoccupation du grand voisin, on relève ceci : «La Police nationale d'Haïti (PNH) continue à faire face à des pressions opérationnelles croissantes et à des contraintes d'ordre budgétaire. Les États-Unis demeurent engagés à travailler avec la PNH pour répondre à sa capacité de répondre aux défis sécuritaires qui augmentent. Sans un financement approprié et suffisant, la PNH ne peut pas remplir sa mission de sécurité publique visant à protéger les citoyens».

Cette intervention inopinée a pris l'équipe au pouvoir à l'improviste. Car réagissant au cri d'alarme émis par les Américains, via leur ambassade, diffusé sur son compte Facebook, la semaine dernière, les deux chefs de l'Exécutif haïtien ont, à la fois, déclaré la guerre aux gangs armés. Après que le chef de l'État eut, dans un premier temps, annoncé que les gangs armés seront traités avec la dernière rigueur, il était revenu, dans un second temps, au Premier ministre, de s'en prendre au directeur général a.i. de la Police nationale (PNH), Normil Rameau.

Lors d'une séance du « Dialogue

communautaire », au Palais national, dimanche (9 août), il ne s'est pas montré tendre envers le directeur général ad interim. Sans économie de paroles, Joseph Joute s'est déclaré « insatisfait » de sa prestation de service, l'invitant à assumer ses responsabilités et à ne donner aucun prétexte, ni excuse dans l'accomplissement de sa tâche. Il a rejeté d'un revers de main ce qu'il dit être des excuses formulées relatives à l'inexpérience de la PNH et à son manque de moyens pour assurer la sécurité du pays. Aussi, le chef du gouvernement a-t-il déclaré, sans ambages : «Donnez-moi des résultats, rétablissez la sécurité dans le pays et je vous donnerai tout ce que vous voulez ». Absolument décidé à indiquer le DG de la PNH comme bouc émissaire de l'insécurité, M. Joute d'ajouter, entre autres : « Quand vous êtes nommé à une fonction, c'est un privilège que vous avez, vous devez faire votre travail et donner des résultats, sachant que de nombreuses personnes convoient votre position ».

Toutefois, Normil Rameau, bien qu'il ait été insulté publiquement par le Premier ministre, a jugé nécessaire d'indiquer les raisons qui l'ont empêché de se bien acquitter de ses tâches. Aussi a-t-il profité de la même occasion pour remettre les pendules à l'heure. Et M. Rameau de dire : « Il me faut des moyens. Je sais ce dont j'ai besoin. Quand je demande quelque chose, je sais pourquoi. Je suis un technicien, je sais quoi faire pour rétablir la sécurité dans le pays ».

En ce sens, le DG a.i. de la PNH reprend l'idée évoquée dans la déclaration de l'ambassade attirant l'attention sur les défis auxquels se trouve confrontée la PNH, notamment le manque d'équipements et un « budget insuffisant ». Dans ce même ordre d'idées, il faut signaler que le régime Moïse-Joute, dénué de tout sens du devoir bien rempli, ayant mal placé les priorités du pays, a investi des millions dans d'autres catégories non essentielles, négligeant de doter les forces de l'ordre des moyens de se décharger objectivement de ses responsabilités.

Mais la mise en scène du chef de la Primature est accueillie avec scepticisme, au sein de la population, sachant les relations symbiotiques qui existent entre le Palais national et les bandits détenteurs d'armes de guerre. D'ores et déjà, certaines gens ne vont pas par quatre chemins pour exprimer leur doute quant à la forme que prendront les décisions du Palais national et de la Primature relatives à la campagne

annoncée contre ces alliés du pouvoir. Car, en dépit du tollé orchestré dans la presse haïtienne, tant au pays qu'à l'étranger, dénonçant les massacres perpétrés dans les quartiers défavorisés de la capitale et des provinces, ainsi que les violations systématiques des droits de l'homme imputées au régime en place, durant toutes ces années, l'ambassade des États-Unis s'est retranchée dans un silence coupable.

Pourtant, la mission diplomatique américaine, sous l'administration de Michele Sison, n'a jamais marchandé son appui au régime PHTKiste dirigé par Jovenel Moïse. Mme Sison a passé le plus clair de son tour de service, en Haïti, à appuyer ce régime totalement insensible aux revendications et aux besoins du peuple haïtien. Au courant des différents massacres perpétrés sur les populations de La Saline, Cité Soleil, Bel-Air, Carfour-Feuilles, Boston, Pont-Rouge, Delmas 2, etc., qui se sont soldés par la mort de plus de 200 personnes, dont des femmes et des enfants à bas âge, l'ambassade des États-Unis n'a pas adressé un rapport à ses supérieurs, à Washington, à ce sujet.

En tout cas, d'aucuns pensent que l'intervention du 5 août de l'ambassade des États-Unis pourrait se révéler opportuniste. Car, dans certains milieux diplomatiques, à la capitale haïtienne, on laisse croire que cette levée de boucliers des Américains contre les gangs armés pourrait avoir une allure personnelle. Elle serait, dit-on, motivée par une tentative de kidnapping de Marina Cianiulli, sœur du directeur général du Service d'Immigration et d'Émigra-

tion, l'autre semaine. Mme Cianiulli, qu'on dit proche de l'ambassade américaine, est une restauratrice de son état, qui approvisionne celle-ci en repas à l'occasion des fêtes qu'elle organise.

Tout en applaudissant cette intervention américaine contre les gangs armés s'érigeant en maîtres et seigneurs dans les bidonvilles, et qui ont semé le deuil dans les familles avec impunité, étant les alliés du Palais national, il est aussi opportun de rappeler à l'ambassadeur Sison que, mis à part la corruption, le détournement des fonds publics et le règne de la surfacturation, qui battent leur plein sous le régime Tèt Kale, les actes criminels dont les bandits proches du pouvoir ont commis par procuration, pour le compte des dirigeants, et qui sont monnaie courante, dans le pays, ne sont un secret pour personne. Vu la gravité de l'omission constatée, par rapport à la mission de cette diplomate, en Haïti, certains n'hésitent pas à l'accuser de manquement au devoir. Car on sait que, dans le passé, de tels comportements des gouvernements haïtiens faisaient l'objet de dénonciations musclées de la part des diplomates américains en poste.

Somme toute, l'intervention de l'ambassade américaine, en Haïti, dans le dossier des gangs armés, est tard venue. Félicitations tardives aussi ! Mais ne faut-il pas poser la question de savoir combien de vies humaines auraient pu être épargnées si la diplomatie américaine avait décidé de rompre le silence, avant que les massacres d'État n'aient été faits ? Mme l'Ambassadeur, vous avez la parole !

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718)
812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavani
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à :
Jean Claude Valton
13 K Avenue Goldheime, 81 St Apt. 44
93310 Le Pré St. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe
☐ 48.00 \$ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 \$ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe
☐ \$75.00 US, pour six (6) mois
☐ \$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE

☐ 75 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

EDITORIAL



The Americans taking a stand on armed gangs, perhaps too late!

The team in power has just launched an offensive against armed gangs, at least in words. Whereupon, in quick succession, Haitian President Jovenel Moïse and Prime Minister Joseph Joute have decreed “zero tolerance” against criminals who have taken hostage the communities in the shantytowns around the capital as well as those in the outlying towns and cities. This newly projected attitude comes in response to a statement issued by the U.S. Embassy in Port-au-Prince, but it’s doubtful that the Haitian leaders really have the will—and interest—to launch the offensive that could put these thugs out of business for sure.

Based on a posting on its Facebook page, the U.S. diplomatic mission in the Haitian capital has literally declared war on the armed gangs. Strange, indeed, when the Americans have the reputation of being the most ardent supporters of the “Bald Headed” regime led by Jovenel Moïse. In the document, released August 5, Ambassador Michele Sison said, “The United States is deeply concerned about the loss of life in marginalized communities by gang-related violence. We find that armed gangs systematically violate the human rights of communities such as Cité Soleil, La Saline, Bel-Air, Martissant and Village de Dieu.”

Further in the communiqué, the concern of the Big Northern Neighbor regarding policing in Haiti is clearly stated: “The Haitian National Police (HNP) continues to face increasing operational pressures and budgetary constraints. The United States remains committed to working with the HNP to meet its capacity to respond to growing security challenges. Without appropriate and sufficient funding, the HNP cannot fulfill its public safety mission to protect the citizens.”

This unexpected intervention took the team in power by surprise. In a speedy reaction to the cry of alarm of the Americans, as posted on the Embassy’s Facebook page, last week, the two heads of the Haitian Executive Branch also declared war on the armed gangs. First, it was the Head of State announcing that the armed gangs will be treated with utmost rigor. Then the Prime Minister went on the warpath, as he addressed a session of the “Community Dialogue,” that was held at the National Palace last Sunday (August 9.) He was brutal, mincing no words, when he went after the interim General

Director of the National Police, Normil Rameau. Point blank, Joseph Joute told the DG to his face that he was “dissatisfied” with his service, and asked him to assume his responsibilities, without hiding behind any pretext, or advancing any excuse in the accomplishment of his task.

The Prime Minister dismissed outright what he said were well formulated excuses about the HPN lacking experience and the means to ensure the security of the country. He stated bluntly: “Give me results, restore security in the country and I will give you everything you want.” Isn’t that putting the cart in front of the oxen? Determined, however, to make the HPN Director the scapegoat for the widespread insecurity, Mr. Joute added, among other things, “When you are appointed to a position, it is a privilege. You must do your job and give results, for many others covet your position.”

Having been insulted publicly by the Prime Minister, Normil Rameau could not let it go without a response. He indicated the reasons that prevented him from carrying out his duties properly. He availed himself of the opportunity to set the record straight. Thus, Mr. Rameau said, “I need the means. I know what I need. When I ask for something, I have a reason. I am a technician. I know what to do to restore security in the country.”

In this sense, the DG of the HPN echoes the words in the statement of the U.S. Embassy, which has drawn attention to the challenges facing the Police, including the lack of equipment and an “insufficient budget.” In the same vein, the spotlight is put on the Moïse-Joute regime which, lacking any sense of duty, has misplaced the country’s priorities. It invests millions of dollars in non-essentials, while neglecting the forces of law and order that are devoid of the means to discharge themselves objectively of their responsibilities.

All that said, people are skeptical about what the Prime Minister can really do, when the symbiotic relationship existing between the National Palace and the bandits, armed with weapons of war, is well known. Already, some have gone out of their way to express their doubts about how the anti-gang campaign announced by the National Palace and the Prime Minister’s Office will proceed. How will the alliance between the authorities and the bandits be dissolved? How can we easily forget the guilty silence of the U.S.

Embassy while the Haitian press, both at home and abroad, forcefully denounced the massacres perpetrated in the slums surrounding the capital and other outlying towns and cities? For years, the systematic violations of human rights by the ruling regime did not seem to bother the American officials.

We’ve been baffled by the non-action of the American diplomatic mission, under the leadership of Ambassador Michele Sison, who never wavered in her support for the “Bald-Headed” regime led by Jovenel Moïse. Ms. Sison spent most of her tour of duty in Haiti supporting this regime and being very insensitive to the demands and needs of the Haitian people. She can’t say she wasn’t aware of the various massacres perpetrated against the populations of La Saline, Cité Soleil, Bel-Air, Carfour-Feuilles, Boston, Pont-Rouge, Delmas 2, etc., which resulted in the deaths of more than 200 people, including women and young children. Nonetheless, the U.S. Embassy failed to send reports to the authorities in Washington concerning the gross violations.

Some people believe that the August 5 statement of the Embassy may be self-serving. In some diplomatic circles, in Port-au-Prince, it’s suggested that the Americans’ outcry against the armed gangs could have a personal slant. It would have been motivated by an attempt, a week earlier, to kidnap Marina Cianciulli, sister of the Director General of the Immigration and Emigration Service. A restaurateur, Ms. Cianciulli is said to be close to the

American Embassy, for which it has catered its parties.

While we applaud the American Embassy for its late intervention against armed gangs, who have declared themselves masters and lords in the slums, we sympathize with the families who have been left mourning and in desolation, on account of gangs enjoying impunity, given their alliance to the higher-ups at the National Palace. We also applaud Ambassador Sison for denouncing corruption and embezzlement of public funds and we’ll add over-billing, which are the norms under the “Bald Headed” regime. But the criminal acts committed by proxy by the bandits operating on behalf of the rulers make the latter as guilty as the perpetrators themselves. For there’s no secret about how the brigandage and criminality are orchestrated. It is very serious when silence has been kept on these crimes during the time of this diplomat’s mission in Haiti. Some people have not hesitated in accusing her of dereliction of duty. We know that, in the past, such behavior by Haitian governments had been strongly denounced by U.S. diplomats on duty.

Although the intervention of the American Embassy against the armed gangs has been late in coming, we are also late with our restrained Congratulations! However, should we not ask how many human lives could have been spared, if American diplomacy had broken its silence long ago, before those state massacres were carried out? As it commonly said in Haiti, Madame Ambassador, you have the last word!

HAITI OBSERVATEUR



Notre mission: voir, parler la parole

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haiti

Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA

Haïti-Observateur
Gerald Louis Jacques
514 321-6434
12 Haïti 08 Canada
12213 Joseph Cassavuni
Matériel HMDCT

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE

Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valboun
13 K Avenue Goldnerbe, 81 Rt Apt. 44
93310 Le Pré St. Germain France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS

1ère classe:
☐ 48.00 \$ US. pour six (6) mois
☐ 90.00 \$ US. pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE

☐ 553.00 FF. pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF. pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE

1ère classe:
☐ 973.00 US. pour six (6) mois
☐ 1660.00 US. pour un (1) an

EUROPE

☐ 73 EUROS. pour six (6) mois
☐ 125 EUROS. pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____

Company/Compagnie _____

Address/Adresse _____

City/ville _____

State/État _____

Zip Code/Code Régional _____

Country/Pays _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Kreyòl

Soti nan paj 6

pou apovri peyi a. E yo arive fè l vre, paske se youn enpètinans pou Nwa bat Blan sou chan d batay. Selon youn ekonomis franse, Thomas Pikety, nan youn atik ki te parèt nan piblikasyon *The Nation*, nan peyi Angletè, nan dat 20-27 avril 2020, li fè konnen lè tout analiz fèt sou tou sa Lafrans vòlò ann Ayiti, se 28 milya dola vèt (28 000 000 000,00 \$) Blan franse dwe Ayiti. Se sou chif sa a pou diskisyon fèt pou gen *restitasyon*. Wi, fòk gen *renmèt* lajan an tou.

Sa k pi touye m nan, se lè nou te wè ti Nèg lakay te fè menm bagay ak Blan rasis yo kont pwòp peyi yo. Nou p ap janm bliye ke Jan-Bètran Aristid (Jean-Bertrand Aristide), ann egzil dore nan Wachinnton, nan lane 1992, te mande Blan yo pou met anbago sou Ayiti pou l te ka tounen opouvwa. Epi apre sa, li vin debake ak plis pase 20 mil twoup ameriken ki vin avè l nan youn gwo kalòj blende. Tirès ekonomi ki te rete a tou fini ak anbago Aristid la. E n ap peye sa chè jouk jounen jodi a, kote goud la vin tounen zòrèy bourik, ap pwoche sou 120 goud

pou youn dola ameriken. Epi, mezanmi, yo tout ki te met Ayiti sou anbago, Blan tankou Nwa, yo tout vin multimilyonnè, menm tipè tou pòv Legliz Sen Jan Bosko a, pandan peyi a nan pi gwo mizè li janm konnen.

Antouka, « **Konspirasyon Blan** » an ap kontinye jouk kounnye a, paske soti nan apovri pèp la, yo tonbe nan òganize gang. Se konsa, jodi a, Ayiti sou kontwòl gang ame, kit se « *G-9 anfanmi ak alye* », ak tout lòt yo ki simaye nan kat pwen kadino peyi a, se yo menm ki kontinye ede Blan kenbe peyi an kòm youn « *twou k.k.* » Epi, pinga Nasyon Zini di m yo pa ladan l, paske depi 2004, se yo ki sipoze anchaj retabli lòd nan peyi Dayiti. Yo pa ka di m yo pa t konnen ke gang yo te an prepara-

syon diran tout lane sa yo. Sa fè pati « **Konspirasyon Blan** » depi 1806 la. Epi ajoute sekretè jeneral Òganizasyon Eta Ameriken yo, (OEA), osnon Òganizasyon Entale Ansasen. Pa bliye msye di prezidan tèt zo a, mwen mete w chita la jis 7 fevriye 2022, pske w ou travay byen.

Epi yo touye m nèt lè yo di m, yo pa ka nan ni « *Reparasyon* » ni nan « *Restitasyon* », paske gen twòp vòlè nan gouvènman an. Si yo bay Ayiti lajan an, pèp la p ap wè kote kòb la pase. Epi ki egzant yo pran pou yo anfonse kouto a nan maleng lan : « *Fon PetwoKaribe* » a, 4 milya 200 milyon (4 000 000 000,00 \$) ke aloufa yo depatcha san bay okenn esplikasyon.

Vrèman, nou pran nan bonjan

mera lè ti Nèg nwè tounen trèt, mete ak Blan rasis, pou toupizi pwòp peyi yo. Sèl solisyon, Revolasyon ! Men avèk vrè patriyòt ki pral trase youn egzant pou lemmn antye. Kote Touden Louvèti, Desalin, Katrin Flon, Petyon, Kristòf, Kapwa Lanmò, Bwawon Tonnè ak tout lòt yo, kote yo ye a, pral gen youn sèl kontantman ki pran yo. Yo ka menm mande pou yo reviv epi retounen nan peyi yo. Lè sa a nou pral tande youn bann kout Ayibobo ak Amèn ! Finalman, nou defèt « **Konspirasyon Blan** » yo. Men sa k pi bèl la, se avèk kooperasyon youn lòt jenerasyon Blan ki di menm jan ak nou : « **Sa se twòp atò !** »

Raymond Alcide Joseph, raljo31@yahoo.com

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/ # LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT # LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS PARTES

Naissance de la population noire en Amérique

Par Frantz Célestin *

Avant 1503, il n'existait pas d'individus de race noire en Amérique. Il n'y a rien d'anormal qu'aujourd'hui, les anciennes colonies européennes se composent d'une mosaïque des quatre races humaines qui sont, selon certains auteurs : la race des Noirs, celle des Blancs, celle des Rouges (Amérindiens) et celle des Jaunes (Asiatiques). Cependant, on ne peut s'empêcher de se choquer, de crier : « ô racisme ! » et de condamner l'injustice qui s'inscrit à l'origine du débarquement, en 1503, des tous premiers contingents de Noirs victimes des rigneurs de la « traite transatlan-

tique ». Cette injustice consiste en une décision arbitraire et, répétons-le, raciste prise principalement par deux monarques espagnols de race blanche : la reine Isabelle la Catholique et le roi Ferdinand II d'Aragon.

À un moment donné, il était évident que les indiens (de race rouge) étaient en train de se décimer en raison des labeurs exténuants auxquels ils étaient astreints dans les mines d'or. En vue d'éviter leur extermination complète, les deux monarques espagnols décidèrent de les libérer de la servitude. En conséquence, ces derniers autorisèrent les négriers espagnols de s'emparer des Noirs d'Afrique, de les réduire en esclavage, de les transporter à Hispaniola et de les soumettre aux travaux forcés pour remplir le vide laissé par les Amérindiens.

Rappelons qu'en 1492, Christophe Colomb entendait réaliser un rêve audacieux, celui de naviguer tout droit de l'Est à l'Ouest sur l'Océan Atlantique pour ainsi, arriver sans détour du continent européen jusqu'aux Indes orientales. Il entendait créer ainsi un raccourci pour simplifier un tel voyage qui jusqu'alors était très long. Du même coup, il voulait amplifier les relations commerciales entre l'Europe et ces régions de l'Asie qui étaient très riches en épices.

Après avoir obtenu l'aide de certaines personnalités espagnoles le navigateur d'origine génoise prit la mer le 3 août 1492. Et, selon Steven Marlowe, après environ 70 jours de navigation, il était rendu, avec ses hommes : « *Là où jamais navire n'était allé depuis le commencement des temps* ».

A leur grande surprise, ils y ont découvert des terres et un nouveau type d'êtres humains qu'on n'avait jamais vus jusqu'à là.

Sans scrupule, Colomb prit vite possession de tout. Tandis qu'à son arrivée, les lieux s'appelaient « Haïti, Quisqueya ou Bohio », le génois remplaça aussitôt ces noms par « *Hispaniola* » (Petite Espagne). Aux gens rencontrés sur les lieux, il donna le nom, d'*Indiens* parce qu'il croyait atteindre les Indes. Pourtant, c'était erreur car cet endroit, à cette époque, complètement ignoré du reste du Monde, se trouvait en réalité, loin des Indes.

Compte tenu de sa forme,

cette nouvelle portion de terre allait être, plus tard, reconnue, comme un cinquième continent à côté de l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie. Elle aura pris le nom d'*Amérique*. Ce nouveau monde abondait en or et les Européens, cupides au maximum, n'en demandaient pas mieux. Ils tenaient à s'enrichir au plus vite et sans effort. Pour cela, ils choisirent d'opprimer les indiens et de les réduire en servitude. Les uns d'entre eux-là furent astreints à travailler dans les mines d'or ; les autres accomplissaient un labeur plus que contraignant dans les plantations de canne à sucre, de coton, de tabac et de café. Ainsi, ces autochtones ne résistèrent pas longtemps.

Car, en plus d'être de nature délicate, ils devaient lutter contre une sévère épidémie de variole qui, en peu de temps, coûta la vie à plus de deux cent mille personnes. Il s'ensuivit alors une pénurie de main d'œuvre. Dans les circonstances, la reine d'Espagne, Isabelle la Catholique fut frappée de pitié pour ce peuple (de race rouge). En 1496, elle ordonna à Christophe Colomb de procéder à la suppression totale et entière de l'esclavage de ces Amérindiens. Cependant, cette décision ne concernait que ces derniers ; elle n'incluait point les Noirs.

La conséquence en est que les nègres allaient devoir écopier. Car, en 1501, les dignitaires espagnols ont fini par donner raison au prêtre dominicain Bartolomé de Las Casas qui réclamait, sans cesse, que des Nègres africains soient importés pour venir travailler dans les colonies à la place des Amérindiens. Du même coup,

Colomb qui avait une tendance tant soit peu mitigée à protéger les Indiens, tombait en disgrâce auprès de la Cour d'Espagne.

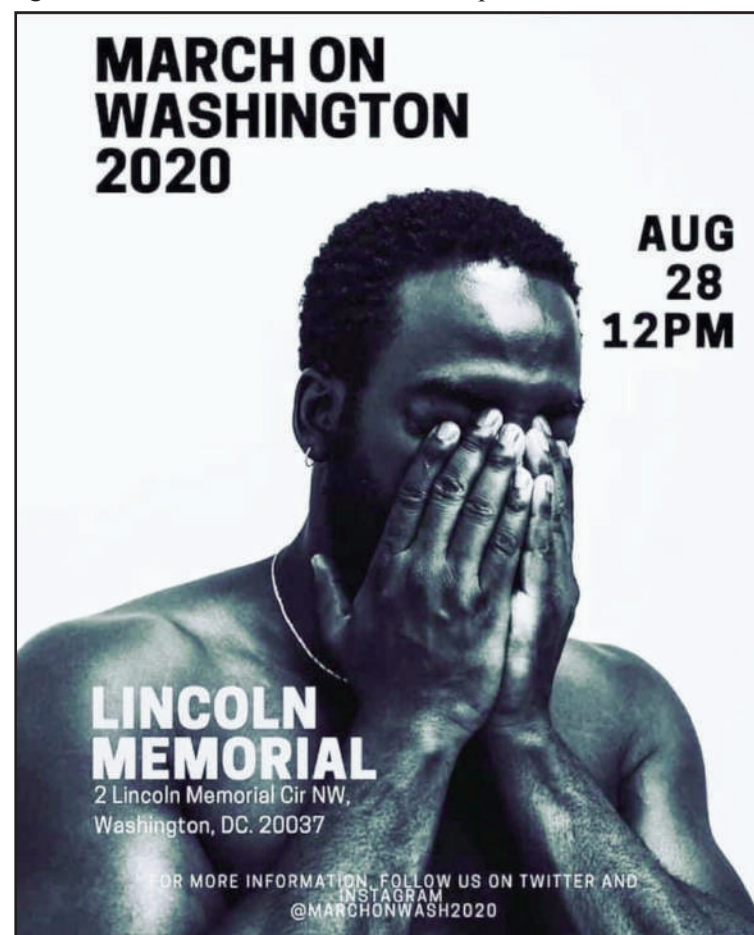
Nicolas Ovando, son successeur, en profita pour implanter le système d'esclavage des Noirs à Saint-Domingue. Pour cela, il s'agissait d'arracher des jeunes gens de leur terre d'Afrique et de les entasser dans des conditions inhumaines pour les transporter, de force, dans les colonies. Le premier contingent de ces noirs qui se faisaient sauvagement kidnappés dans leurs villages natals et mis en situation d'esclavages arriva dans le Nouveau-Monde en 1503.

Une fois pris, ces jeunes se faisaient jetés dans des bateaux et dans très mauvaises conditions ont traversé l'Atlantique dans toute sa largeur de l'Est à l'Ouest pour aboutir à des terres lointaines et inconnues. Ce nouveau type d'esclavage auquel ils étaient soumis et instauré dans les circonstances est connu sous plusieurs appellations comme « Traite des Noirs » ou « Traite transatlantique », ou « Traite intercontinentale »... C'était un système bien plus horrible que celui qu'on connaissait déjà et qui existait même depuis la période d'avant Jésus-Christ. Cette traite transatlantique trouvera son ampleur quand plus tard, en 1518, l'empereur Charles-Quint déclara légales la « Traite négrière » ou « Traite des Noirs » ainsi que la pratique de l'esclavage.

L'esclavage

Il nous arrive souvent de lire ou de prononcer les termes « esclave », « esclavages ». Le commun

Suite en page 13



BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/

LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT

LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS PARTES

Suite de la page 12

des mortels croit comprendre ce que c'est que l'esclavage. Toutefois, à bien y penser, ne sont-ils pas rares ceux qui peuvent affirmer qu'ils sont vraiment conscients de ce que représente la situation d'une personne en état d'esclavage ?

Dans un texte qu'elle a publié sous le titre de « Liberté : Qu'est-ce qu'être esclave », Maryse Emel cite Aristote qui écrivait :

« L'esclave est sous la domination du maître (dominus) qui l'utilise comme un outil utile à la satisfaction de ses besoins... Réduit au statut d'objet, l'esclave ne saurait être un homme. Dépossédé de lui-même (et de ce tout qu'est son corps) l'esclave est aliéné, étranger exclu de sa propre humanité ».

Pour sa part, le dictionnaire de politique *La Toupie*, définit « l'esclavage » comme étant :

« L'état d'une personne qui se trouve sous la dépendance absolue d'un maître qui a la possibilité de l'utiliser comme un bien matériel. Il est la privation de la liberté de certains hommes par d'autres hommes, dans le but de les soumettre à un travail forcé, généralement non rémunéré. Juridiquement l'esclave est considéré comme la propriété de son maître. A ce titre, il peut être acheté, loué ou vendu comme un objet ».

La « Traite des Noirs »

Ce type de traite se déroula entre le XV^e et le XIX^e siècle. Dès le départ, elle atteignit une proportion énorme et le déplacement des victimes se faisait plutôt du continent africain au continent américain. Renault-Darget rapporte que durant les quatre siècles qu'elle exista, entre douze et quatorze millions de personnes dont le tiers était des femmes se sont vues, malgré elles, arrachées à l'Afrique, leur terre natale et transportées, sans espoir de retour, vers les colonies européennes du Nouveau-Monde.

Cette « Traite des Noirs » ou « Traite transatlantique » comportait une caractéristique particulière en ce sens que tous les esclaves hommes, femmes et enfants qui en faisaient partie, étaient essentiellement, de race noire. Ceci permit à Morenas, d'opiner :

« L'être noir était si souvent vu en état de servitude qu'il devint l'image de l'esclavage ».

L'écrivain L. Sala-Molins, pour sa part, rapporte :

« Une fois achetés, les captifs étaient étampés soit sur l'épaule, soit sur le sein, ou sur la fesse ou encore sur le flanc avec le sceau ou les initiales de leur nouveaux maîtres. Ils subissaient ce supplice autant de fois qu'ils changeaient de propriétaires ».

Et de son côté, César Pulvar

décrit sommairement, la première étape qui consistait à arracher les jeunes de leur terre africaine pour les transplanter dans les colonies. Il écrit :

« À la tête d'une petite expédition, vingt hommes et une dizaine de nègres porteurs ou guides, il remonte au chaland le cours inférieur de l'Ogové. Son but est d'effectuer une razzia sur l'un des villages pahouins qui longent la rive gauche du Congo, où on est sûr de trouver de superbes pièces d'inde ».

Par cette expression : « Ces superbes pièces d'Inde », il faut entendre les vaillants jeunes Africains. Une fois capturés, ils étaient conduits vers la rive pour être vendus. Et Gaston Martin affirme :

« De peur qu'ils s'évadent, les gardiens les retenaient enfermés, nuit et jour, à l'intérieur de LA MAISON DES ESCLAVES aménagée en de multiples locaux incroyablement étroits sur l'île de Gorée, une petite île déserte et isolée au milieu de l'Océan ».

L'île de Gorée se trouve dans la baie de Dakar et à une vingtaine de minutes de la ville de ce même nom qui est la capitale du Sénégal. Évidemment, la MAISON DES ESCLAVES était une prison qui dégageait constamment une mauvaise odeur, mais une odeur pas à peu près nauséabonde. Car, elle n'était pas souvent nettoyée et c'était à cette seule et unique place où l'hygiène n'était pas au rendez-vous, qu'ils faisaient tous leurs besoins. Ils y dormaient ; ils y mangeaient, ils y faisaient « pipi », ils y faisaient « caca »... Cette révélation trouve sa corroboration dans plusieurs documents inédits.

Voilà dans quelles conditions vivotaient ces pauvres Noirs à l'intérieur de cette grosse baraque où ils demeuraient jusqu'au jour où ils devaient emprunter une minuscule porte spéciale, à peine large pour laisser passer une personne. Cette porte débouchant directement sur l'Océan, s'appelait : « la porte du voyage sans retour ».

Dans le bateau

Avant d'entrer dans le bateau, ils recevaient de force, le sacrement du baptême de la part d'un prêtre catholique qui ne tenait aucunement compte de leur allégeance religieuse. De plus, de la façon la plus arbitraire qu'on puisse imaginer, ils se voyaient dévêtus, malgré eux, du nom que, selon leur culture et leur conviction religieuse, leurs parents leur avaient donné à leur naissance. Ainsi, dorénavant, ils devaient plutôt répondre à un prénom à consonance chrétienne suivi généralement du nom de famille de leurs maîtres respectifs.

Lorsque c'était le temps pour eux de monter sur le négrier, ils

étaient attachés deux à deux, par des chaînes, aux chevilles. Les récalcitrants étaient, en plus, entravés aux poignets. Une fois à bord, ils étaient installés dans la partie qui s'appelait « l'Entrepont » et étaient entassés, dit-on, « en cuillère » par soucis de la part des armateurs ou négriers, d'économiser de la place. De plus, Ils étaient dépouillés de leurs vêtements en prévision de maladies.

Chaque matin, ils montaient sur le pont du bateau. Après vérification des fers, ils recevaient de la part de l'équipage un bain d'eau de mer. Deux fois par mois, on leur rasait la tête. Leur nourriture consistait en un bouilli de légumes, de riz, de maïs, d'ignames, de bananes et de manioc. À la fin de la journée, aux alentours de 17 heures, ils retournaient dans l'Entrepont pour la nuit. Autant dire que les conditions de cette « traite négrière » étaient plus qu'abominables.

C'est pourquoi, malgré toutes les mesures adoptées en vue de prévenir les maladies, on ne pouvait que déplorer un taux vraiment trop élevé de mortalité durant les traversées. Seulement au XVIII^e siècle, la moyenne de décès était de 15%. Cela signifie qu'entre le XVI^e et le XIX^e siècle, sur les 12.500.000 malheureux qui ont été arrachés de force de leurs patelins africains, presque 2.000.000 ne parvenaient pas à atteindre vivants les côtes de la colonie. À leurs décès, les cadavres étaient tout simplement lancés par-dessus bord.

La traversée de l'Océan

La traversée de l'Océan s'appelait « Middle Passage », c'est-à-dire « Passage du Milieu » car durant le voyage, les esclaves ne se tenaient, essentiellement, ni dans la cale, ni sur le pont du négrier mais, surtout durant la nuit, dans l'Entrepont.

Morenas décrit ainsi ce qu'on pourrait qualifier de système d'arrimage :

« Les enfants étaient séparés de leur mère, ainsi que les hommes, des femmes. Ils étaient enchaînés deux par deux et alignés, couchés nus à même le sol, sur un espace de 5 pieds 1 pouce de long et d'un pied 2 pouces de large sur des hauteurs plus ou moins élevées ». Ils ne pouvaient même pas se tenir assis. C'est moins d'espace qu'un homme mort n'en occupe dans un cercueil ».

La cale du Négrier était réservée pour l'entreposage de l'eau potable et de la nourriture prévues pour le temps du voyage qui durait entre deux et trois mois. L'effectif de l'équipage s'élevait en moyenne au nombre de 45 membres et 600 esclaves. Il fallait environ 140 000 litres d'eau et 26 000 kilos de vivres alimentaires pour les

besoins de la cause. Malgré tout, la nourriture qui, souvent était loin d'être fraîche, ne suffisait pas toujours pour assouvir la faim des captifs.

L'arrivée

Une fois rendus en rade du Nouveau-Monde, les bateaux négriers observaient la quarantaine. Toute circulation entre la terre ferme et le navire était interdite. Durant ce temps, les autorités compétentes prenaient les mesures pour éviter toute épidémie. Le chirurgien de l'équipage s'en tenait au phénomène dit de « blanchissement » qui consistait à dissimuler les éventuels problèmes de ces Nègres tandis que les propriétaires négriers les « lavaient, les coiffaient et les habillaient », comme il fallait, en vue du débarquement prochain.

Ces dernières informations se confirment amplement quand on considère le rapport suivant tiré du Journal de la Traite des Noirs. Textuellement, ce rapport indique ce qui suit :

« Début mars 1733, nous quitâmes la Guinée après avoir obtenu en tout quatre cent quarante-trois esclaves ; mais au moment du départ, quatre-vingt-dix d'entre eux étaient morts. Le 7 mai, nous arrivâmes à Saint Thomas (aux Antilles). Remercions le Seigneur pour sa miséricorde ! Il ne restait plus que deux cent quarante-deux esclaves à bord : on en avait vendu deux sur la côte de Guinée et les cent quatre-vingt-dix-neuf autres avaient succombé. À partir du 7 mars, on perdit un esclave par jour. Ces pertes furent compensées. Dieu soit loué, par les ventes avantageuses. Le bénéfice rapporté par les vivants dépassait largement le coût des dommages subis ».

Tel fut le triste décor dans lequel pataugeaient les nègres. Quelles infractions avaient-ils commises pour subir tant de mauvais traitements ? De quoi avaient-ils été accusés ? Avaient-ils comparu devant leurs juges nature ? La réponse à tout cela revient uniquement à dire :

« Ils n'avaient rien fait de mal. Leur seul crime, c'était le fait d'être de la race des Nègres »

Inutile de répéter que les traitements qui étaient infligés à ces innocents sans voix s'avéraient plus qu'injustes, plus qu'humiliants, plus qu'inhumains. La violence de ce système esclavagiste atteignait une telle ampleur qu'elle suscita de sérieuses contestations dans plusieurs milieux.

Les résistances individuelles chez les esclaves

Certains historiens révèlent que les esclaves ont rarement essayé de se révolter car, en général, ils ne

savaient pas naviguer. De plus, en guise de mise en garde à l'endroit de quiconque en aurait l'intention, la moindre insubordination de la part d'un captif suscitait la sauvagerie extrême des maîtres négriers qui y allaient de féroces tortures. Toujours est-il que plus d'un document témoigne qu'ils étaient nombreux, les esclaves qui ne parvenaient pas à endurer de façon stoïque et passive l'humiliation, l'arrachement total de leur coin de terre, la séparation brutale et complète de leur famille et la grande arrogance dont ils étaient victimes de la part de leurs maîtres.

Ils réagissaient donc, soit en se suicidant, soit en essayant vainement de s'enfuir pour éviter d'être vendus, soit encore en procédant à l'amputation de leur tendon d'Achille ou de leurs doigts de la main droite en vue de manifester leur refus catégorique de travailler. Malheureusement, de tels types de contestations n'aboutissaient bien souvent qu'à des résultats infructueux et malheureux. Car, contre de tels rebelles, les maîtres réagissaient, à leur tour, en leur coupant complètement le pied ou selon le cas, la main. Quant à ceux qui s'évadaient, lorsqu'ils se faisaient rattraper, ils étaient voués sans rémission au supplice de la flagellation.

Depuis l'antiquité, le système de l'exploitation de l'homme noir par l'homme blanc a toujours existé. Depuis tout le temps, l'homme blanc a toujours essayé d'exercer sa supériorité, sa suprématie sur l'homme noir. Quelle tristesse ! Elle est plus que bizarre, cette mentalité selon laquelle quelqu'un puisse s'autoriser à brimer la liberté d'un autre, seulement parce qu'il prétend que celui-ci lui est inférieur à cause de sa race qui est différente. On a beau entendre, on a beau lire, on a beau croire qu'une telle conception a souvent suscité la désapprobation et même la colère de plusieurs personnalités reconnues comme de farouches défenseurs de l'égalité des races. Rien n'y fait !

Plus cela doit changer, plus cela demeure pareil. C'est déconcertant que, en dépit de tous les efforts sans cesse déployés, rien ne laisse poindre à l'horizon qu'un jour viendra que les hommes, quelle que soit leur race, pourront vivre dans une atmosphère d'harmonie et de sérénité fondées sur la franche camaraderie, l'amitié sincère et l'amour du prochain. Pourquoi tant de discrimination, tant de « racisme » ? Pourquoi cette lutte perpétuelle ? Quand et comment pourrions-nous en finir ?

* Frantz Célestin, auteur du livre « Haïti : le colon, le Nègre et l'empereur ».

HAPPENINGS!

**# BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/
LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT
LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS
PARTES**

Continued from page 7

“violence, corruption and impunity have impeded Haiti’s development goals and the Haitian people’s aspirations for a better life for far too long.”

Really! We thought we were preaching in the desert, because others and we have been denouncing the gangs for some time, wondering where were the

U.S. Ambassador in Port-au-Prince and the Representative of the UN Secretary General, while the gangs paraded openly, led by Police-wanted Jimmy “Barbecue” Cérizier. In addition, just two weeks ago we cried foul when the Justice Minister was sacked because he denounced the gangs who were parading in Port-au-Prince in broad daylight, shooting in the air to show their power.

What has changed? Stay tuned.

*** The same August 5, during a Cabinet meeting, President Moïse declared, “open war against the gangs.”** The next day, Prime Minister Joseph Joute said he’s not “satisfied” with the Police Chief. What’s going on?

Suddenly, the President is talking about “Zero tolerance towards the bandits,” adding “the

National Police will be better equipped.” At this late hour? In addition, the Prime Minister, who oversees the Police, stated that he was not “satisfied with the Chief of Police” who he said should “resign if he can’t do the job” of countering the gangs.

The Chief of Police, Normil Rameau, reacted swiftly, on Friday, August 7, saying the Police was “poorly equipped to do its work.” However, things are changing. After complaining that the security of the country doesn’t depend only on the Police, pointing out on other situations, such as the “generalized blackout” affecting the work of the Police, Mr. Rameau said he’s working on “a global and operational plan to ensure the security of the nation.” He added, “My passion is to arrest all the bandits!”

So, where do we go from here? It is well known that President Moïse has used the services of the gangs in several operations, all having been reported in the columns of the Haiti-Observateur. How much will he pay them to remain quiet and go underground for a while, until the storm passes? Alternatively, are we really entering a new phase of open warfare between the Police and the previously Government-supported gangs, including those in the service of former President Michel Joseph Martelly? Isn’t he poised to reconquer power with the support of his gangs? What to make of the analysis that the candidate to the presidency with more gang support will be the next Chief of State? Wait and see!

RAJ, August 12, 2020

Guy Durosier : L’itinéraire d’un artiste immortel

Continued from page 7

nal et d’autres œuvres patriotiques. Il était en plus très brillant à l’école. En fait, Guy faisait tout à la perfection. » (Entrevue téléphonique de Louis Carl Saint Jean, LCSJ, avec Mme Denise Pétrus Dupont, 20 août 2006).

Quand j’ai demandé à ma distinguée interlocutrice si sa sœur avait enseigné la musique à Guy, elle m’a appris: « Pas vraiment. Guy s’est fait lui-même. C’est un autodidacte. Tout petit, quand il avait cinq ou six ans, on a découvert qu’on faisait grandir un petit être génial. Il nous émerveillait de sa voix. Il chantait et dansait presque comme un adolescent. En fait, c’est à l’École Saint Louis de Gonzague qu’il a été formé. Il va sans dire qu’il suivait tout ce que sa mère faisait quand elle donnait des leçons de piano et de voix à ses heures perdues. Évidemment, elle lui a donné des petits coups de pouce. Guy est mon neveu préféré ».

Entrepreneur, Guy ne tardera pas à exhiber son talent hors du toit familial. En 1939 ou 1940, le Frère Chrysostome, alors préfet de discipline de l’Institution Saint Louis de Gonzague, le surprend dans la cour de récréation, entouré d’une nuée de camarades, en train de jouer à la flûte. Émerveillé, il attire l’attention du Frère Marie-Léon, responsable depuis 1899 de l’Harmonie de Saint-Louis de Gonzague (nom de la fanfare de cette institution) sur ce talentueux écolier. Sans délai, l’enfant prodige est initié de manière formelle au 5^e art. Avant l’âge requis, le religieux avignonnais le place à l’atelier où sont dispensés les cours de jeu vocal. Il ne tardera pas à faire partie du chœur de son école dont il sera un des solistes.

À l’âge de 8 ans, Guy reçoit le choc le plus violent de son enfance:

ce: son père est décédé. À part l’affection familiale et les préceptes de l’Évangile appris sur les genoux de sa mère et sur les bancs de l’école, la musique deviendra son unique refuge. M’a également confié Mme Pétrus-Dupont: « Après la mort de son mari, ma sœur est allée voir les Frères de Saint Louis de Gonzague pour leur apprendre qu’elle ne pourra plus envoyer Auguste et Guy à leur école. Ces religieux de lui dire: “ Nous ne savons pas pour l’autre, mais en ce qui a trait à Guy, nous le gardons. Dorénavant, vous n’avez rien à payer pour lui...” ».

Moins d’un an plus tard, constatant les progrès rapides et constants de sa jeune recrue, le Frère Léon l’introduit à la « La Petite Musique », la classe de musique de Saint Louis de Gonzague. Guy choisit la flûte traversière. En l’espace de quelques semaines, il passe à la clarinette, influencé par le jeu du capitaine Luc Jean-Baptiste, directeur de La Musique du Palais. À l’époque, celui-ci jouait souvent à la HH3W, accompagné au piano par Lina Mathon-Fussman (future Madame Blanchet) et au violon par Jules Héraux. Ces musiciens s’y produisaient dans le cadre des programmes offerts par La Société des concerts et des spectacles de Port-au-Prince, qui comptait parmi ses membres Valerio Canez, Clément Benoît, Emmanuel Miot, etc.

Moins d’un an après son admission à La Petite Musique (nous sommes maintenant au cours de l’année scolaire 1942 - 1943), Guy connaissait déjà très bien le solfège et la lecture musicale. Alors, il a sa place au sein de la fanfare en tant que clarinettiste. Parmi ses camarades, citons: Raoul Guillaume (saxophone alto), Roland Guillaume (alto), Ernest « Nono » Lamy (basse), Serge Lebon (saxophone

alto) et d’autres jeunes musiciens bien aguerris. (Référence: Entretien datant de la fin des années 1980 entre D^r Joseph David et Guy Durosier et un de ses anciens camarades de la fanfare de qui je n’ai reconnu ni la voix ni n’ai connu le nom.)

L’une des premières fois que Guy Durosier a joué devant un grand public était le dimanche 6 février 1944. Cet événement a eu lieu à l’École de Commerce Maurice Laroche, dont on célébrait le 5^e anniversaire de la fondation. Animait musicalement cette célébration le Jazz des Jeunes. Félix Guignard, le premier pianiste de cet orchestre mythique, m’a raconté: « Dans l’assistance, se trouvaient deux adolescents, impeccablement vêtus, assis l’un à côté de l’autre. Alors que nous étions en route pour une pause d’une vingtaine de minutes, le plus jeune, qui devait avoir entre onze et douze ans, court après René Saint Aude pour lui demander la permission d’utiliser sa clarinette pour interpréter quelques pièces. Le maestro accepte volontiers ».

Féfé de poursuivre: « À notre retour, son jeu splendide nous a laissés bouche bée. Au cours d’une courte conversation, parmi d’autres questions, nous lui avons demandé son nom, et il nous a dit “ Guy Durosier “. Puis, nous lui avons tous serré la main pour le féliciter de son talent précoce. Tandis qu’il regagnait son siège, Saint Aude a fait la réflexion suivante: “ Si le gouvernement octroyait une bourse d’études à l’étranger à ce gosse, il pourrait devenir un nouvel Occide Jean-ty ». (Entrevue téléphonique de LCSJ avec Félix Guignard, 10 octobre 2004).

À ce tourment, son indomptable passion pour la musique obnubile impitoyablement son esprit. Il fait alors des fugues de plus en plus fréquentes pour aller

suivre les répétitions du Dynamique Jazz, dont le quartier général se trouve au 65 rue des Fronts-Forts, non loin de sa maison. Là, il s’attire l’admiration du maestro de ce groupe, le légendaire pianiste et violoniste Arthur Lyncée Duroseau et d’autres brillants musiciens tels que le saxophoniste Vianney Denerville et le pianiste Yves Lerebours. Ces deux derniers, avocats et professeurs de belles lettres, évoluaient alors respectivement au sein du Jazz des Jeunes et des Gais Troubadours.

Au cours des grandes vacances scolaires, le cornettiste Jules Vandal (1926 – 2018), ancien élève de l’immortel professeur Augustin Bruno à la Maison Centrale des Arts et Métiers, monte à la rue Montalais un petit groupement d’occasion. À cause de sa passion pour l’ensemble Les Gais Troubadours, il baptise le sien Les Jeunes Troubadours. À part du fondateur, y font partie: Guy Durosier (chanteur, flûte à bec et tambour), Auguste Durosier (chanteur et maraca), Luc Vieux (tambour) et un autre jeune dont Vandal avait oublié le nom. Ce groupe n’a duré que l’espace d’un été.

Le maestro en herbe Vandal,

devenu par la suite exécutant de la Musique du Palais, m’a fait cet aveu: « Pour te parler franchement, à cette époque, j’étais déjà un viejo de la fanfare de la Centrale. Cependant, bien qu’il fût plus jeune que moi, Guy Durosier, me dépassait de mille coudées. Ce petit bonhomme était un phénomène musical. Par la suite, je n’ai jamais vu un musicien haïtien de la trempe de ce Guy Durosier... » (Entrevue de LCSJ avec Jules Vandal, dimanche 24 septembre 2006.)

À suivre

(La deuxième partie couvrira la période allant d’octobre 1944 à décembre 1950).

Louis Carl Saint Jean
louiscarlsj@yahoo.com
16 juillet 2019



DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

LA CAMPAGNE CONTRE LES GANGS ARMÉS EST-ELLE DÉJÀ LANCÉE ?

Assassinat en catimini de Frisca

Suitede la page 1

Au sein de la fédération des gangs, on prétend que Frisca était invité à venir chercher USD 75 000 \$ qui devaient servir à l'achat de munitions pour le groupe en question. Mais, plus de 24 heures après son départ, il n'est pas retourné chez lui.

D'autres sources proches du Palais national ont fait savoir que ce chef de gang a été « tué » et son cadavre enterré dans un lieu inconnu. Ces mêmes informateurs ont précisé que les autorités s'évertuent à garder secrète la mort de cet homme, afin d'éviter que Jimmy Chérizier, communément appelé Barbecue, n'en soit au courant.

Une tendance à l'hostilité détectée chez Barbecue

Quand on sait que Barbecue est

l'homme de main patenté du pouvoir, qui lui a, plus d'une fois, confié la tâche d'assassiner d'autres membres de gangs rivaux, jugés hostiles au pouvoir, l'assassinat d'un chef de gang lié à la fédération qu'il dirige ne constitue guère un geste amical. À moins que, pour une raison ou une autre, Jimmy Chérizier ait avisé de la décision du pouvoir d'éliminer son lieutenant, il y a fort à parier qu'il ne va pas accueillir la confirmation de la mort de Frisca de gaieté de cœur.

Il ne faut pas écarter non plus la possibilité que, par l'entremise de Barbecue, Frisca ait participé à des tueries commanditées par le pouvoir. Si tel était le cas, son assassinat serait considéré, tout au moins, comme un acte de trahison de la part des dirigeants, qui n'ont jamais cessé d'instrumentaliser les gangs armés dans leurs sales besognes. Au fait, c'est d'ailleurs au nom des bon-

nes relations qui ont existé — et qui existent encore en théorie — avec le Palais national et ses alliés politiques, que Frisca s'est rendu à l'invitation qui lui a été faite. Assurément, des invitations similaires avaient été lancées antérieurement, soit pour collecter des fonds, pour acheter des armes, et des munitions, ou encore toucher des salaires dont les gangs sont bénéficiaires et qu'ils reçoivent périodiquement de la part des autorités du pays.

Dans certains milieux politiques, à Port-au-Prince, l'assassinat présumé de Frisca est considéré comme un message adressé à Barbecue qui, lors d'une « prestation journalistique », à Cité Soleil, la semaine dernière, avait, adroitement, décoché des flèches empoisonnées en direction du gouvernement.

En effet, se présentant comme un reporter faisant rouler sa caméra un peu partout dans les

quartiers les plus délabrés et insalubres du plus grand bidonville du pays, Chérizier interrogeait les mères de famille dont il montrait les endroits où elles vivent avec leurs familles, tout en dénonçant ceux qui ont « abandonné » ces personnes dans pareilles conditions. Il a posé la question de savoir si des gens sont venus parfois visiter leurs huttes où, en guise de lit, sont plantés quatre poteaux servant d'appui aux morceaux de planches et de bois/ ou de cartons servant de plateformes sur lesquels sont étendus des matelas de paille ou d'autres objets de fortune. Barbecue a traversé plusieurs zones de Cité Soleil vociférant les mêmes accusations et posant les mêmes questions, à savoir comment peut-on laisser ces gens croupir dans ces endroits ayant plutôt l'allure d'un vaste marécage destiné à faire l'élevage de pourceaux.

Au moment d'exhiber ces scènes des plus révoltantes, Jimmy Chérizier a déclaré que les groupes armés n'ont aucune intention de se laisser désarmer, tant que les autorités n'ont pas pris la décision de créer les conditions nécessaires à changer la vie de ces infortunés. Selon lui, lui et les groupes qu'il contrôle se proposent de faire la « révolution » au nom du changement pour ces familles défavorisées.

À visualiser cette prestation de Barbecue, on ne peut que conclure à une initiative hostile à l'égard du pouvoir. Reste à savoir si les autorités du pays ont, quant à elles, donné un caractère inamical à cette initiative menée par un allié sur qui comptait le Palais national pour accomplir ses sales besognes dans les bidonvilles de la capitale.

L.J.



**Mwen rele
Alpha e mwen
se yon chofè.**

Mwen an premye plan, map konbat COVID-19,
map kenbe NYC konekte.

Mwen jwe wòl pa mwen pou NYC.

Ann fè sa pou kominote nou yo.

Ranpli **resansman an** jodiya.

my2020census.gov

NYC | CENSUS 2020

NOUVELLES BRÈVES

Fin le suspens, Kamala Harris choisie comme colistière de Joe Biden

Sénateur représentant l'état de la Californie, ancien procureur de cet état, après avoir rempli cette même fonction dans la ville de San Francisco, candidate à la présidence aux primaires démocrates, ayant critiqué un rival du nom de Biden, lors d'un débat, fille de parents immigrants (Inde et Jamaïque), Kamala Harris est le choix de Joseph « Joe » Biden, pour l'accompagner comme vice-présidente aux élections présidentielles du 3 novembre, face à un président Donald Trump, en déclin.

Par ce choix, l'ex-vice-président du président Barack Obama a tenu parole quand, tôt après avoir remporté la victoire, face au dernier des contestants démocrates, le sénateur Bernie Sanders, il déclarait qu'il choisira une femme comme vice-présidente. Il a aussi conforté tous ceux qui souhaitent ardemment que ce soit une Noire, surtout après le supplice de Minneapolis, Minnesota, quand, le 25 mai dernier, George Floyd, un Noir trapu, a succombé sous le poids d'un policier blanc, son genou sur le cou de la victime, implorant « **I can't breathe** » (Je ne peux pas respirer). Ce qui a déclenché un soulèvement général en faveur des Noirs, contribuant à insuffler du sang nouveau dans mouvement **BLACK LIVES MATTER**, qui fait des vagues depuis. Ainsi, Joe Biden gagne sur ces deux tableaux.

Entre-temps, Kamala Harris fait l'histoire. Elle est non seulement la première femme qui pourrait devenir vice-présidente des États-Unis, mais aussi la première Noire, également de souche asiatique à la fois, car son père est d'origine jamaïcaine et sa mère indienne, de l'Inde. Assurément, elle sera d'un apport considérable au tandem Biden-Harris, qui s'attirera le vote des citoyens américains de groupes minoritaires. Ce serait un camouflet pour le tandem Trump-Pence, surtout que le président ne cache pas son dégoût des immigrants. En tout cas, avec une victoire du tandem démocrate, les immigrants des pays dits tiers-mondistes auront beaucoup à gagner. Pas seulement eux, mais les Noirs en général.

Le choix de Harris est vivement applaudi par les grands ténors du Parti démocrate, tels les ex-présidents Barack Obama et Bill Clinton, ainsi qu'Hilary Clinton, candidate malheureuse aux élections de 2016, qui ont accouché de Donald Trump grâce au vote du « Collège électoral », bien que Mme Clinton ait scoré trois

millions de votes plus que lui.

L'ex-président Obama s'est empressé de poster une note sur l'internet concernant le choix de Mme Harris. « *Le choix d'un vice-président est la première et importante décision que doit faire un président* », affirme-t-il, ajoutant, « *Quand vous vous trouvez dans l'Oval Office [le bureau officiel du chef d'État], examinant les importantes décisions à prendre, affectant des vies et la survie de toute une nation, il vous faut une personne de bon jugement et de caractère qui soit capable de vous aider à faire le bon choix. Oui, une personne pouvant se concentrer sur les autres, et non*



Joe Biden et Kamala Harris, un moment de sérénité profonde.

sur soi-même, qui vise les intérêts et le bien-être des autres ».

Quelle accolade pour cette candidate à la vice-présidence, âgé de 55 ans, aux côtés de Joe Biden, 77 ans ! Cette fillette, née à Oakland, en Californie, ne pouvait s'imaginer, quand elle était à bord de l'autobus la transportant



Le candidat démocrate à la présidence Joseph Biden.

de son quartier à un autre pour avoir accès à une bonne éducation, qu'elle aurait gravi ce piédestal. À souligner qu'elle avait, lors d'un débat aux primaires démocratiques, soulevé cette question de « *busing* » à laquelle s'opposait un certain législateur qui s'appelle Joe Biden. Ce qui avait causé une tiédeur dans leurs relations. Vu qu'elle fut une amie proche de feu Beau Biden, le fils de Joe Biden, celui-ci ne s'attendait pas à pareille attaque venue de Kamala. Mais, toujours au-dessus de la mêlée, récemment, répondant à une question, Joe

Biden devait dire : « *Je ne suis pas rancunier !* » Déjà, on entrevoyait que son choix pourrait se porter sur Kamala Harris.

Outre le président Obama, le président Bill Clinton et son épouse ont rejoint la meute de démocrates accueillant la bonne nouvelle relative au choix Kamala Harris. M. Clinton de dire : « *Extraordinaire comme choix ! Elle sera une associée de grande valeur et les deux feront une équipe des plus solides* ». Et Hillary Clinton d'ajouter : « *Elle sera une forte présence* ».

L'ex-candidat à la présidence et le choucho des jeunes votants, le sénateur Sanders, a ajouté son

verdict. Tout en présentant ses bons souhaits à l'équipe Biden-Harris, il a parlé de « *choix historique de vice-présidente* », soulignant, qu'« *elle possède ce qu'il faut pour défendre la classe des travailleurs, pour procurer les soins de santé universelle, et comment s'y prendre pour venir à*

bout (déchouquer) de l'administration la plus corrompue de l'histoire de ce pays. Maintenant, au travail pour remporter la victoire ! » Avec un allié comme Sanders s'exprimant en ces termes, on peut dire que la campagne des démocrates a vraiment le vent en poupe.

***La COVID-19 continue à dominer l'actualité aux États-Unis, toujours l'épicentre de la pandémie, avec plus de 1 000 morts hier mardi, suite à un ralenti en fin de semaine. C'est**



La candidate démocrate à la vice-présidence Kamala Harris.

inquiétant, car certains croyaient que la baisse au niveau national pour le dernier weekend indiquait le début d'un arrêt de la propagation du virus mortel. Mais les chiffres du mardi indiquent, de préférence, que l'on fait face à une augmentation du nombre de mortalités atteignant le millier ou plus par jour, quatre semaines suivies. Des 1 282 cas rapportés hier, mardi 11 août, la Floride et la Georgie occupent la première place, scorant des records, soit 277 et 122/ jour respectivement.

En vrac, des faits liés à la COVID-19 à considérer : Le nombre de personnes infectées à l'échelle mondiale a franchi la barre de 20 millions et 732 000 décès. Il a fallu six mois, depuis que le virus avait débuté son périple international, en Chine, pour atteindre 10 millions d'infectés au niveau global. Or, il n'a pris que six semaines pour doubler le nombre de cas, jusqu'à 20 millions maintenant. De ce nombre les E.U. ont enregistré le quart, soit cinq (5) millions, dont 164 593 décès. L'avenir n'est pas du tout prometteur.

Quand les enfants qu'on croyait immunisés contre la COVID-19 commencent à subir les assauts du virus, il y a de quoi s'inquiéter. Selon les statistiques officiels, on recensait 380 000 enfants en bas âge comme étant infectés, dont 184 000 durant la dernière semaine. Maintenant, ces enfants peuvent infecter leurs parents, surtout des grands parents vivant en famille. C'est grave.

Ainsi, les projets d'ouverture des classes cet automne ne sont pas assurés. Déjà, pour l'état de New Jersey, limitrophe de New York, les autorités ont décidé que l'enseignement sera virtuel cet automne, jusqu'à nouvel ordre. Et la saison de football américain vient d'être ajournée jusqu'au printemps. Mais le président Trump insiste : « *Allez jouer. Le peuple attend impatiemment pour vous applaudir* ». Mais, il appartient au Dr. Anthony Fauci, cet expert des maladies infectieuses, faisant partie de l'équipe présidentielle chargée de la gestion de

la COVID-19, d'avoir le dernier mot. S'agissant de l'ouverture des classes, s'il en faut, « *le port du masque doit être obligatoire partout* ».

***La Russie a annoncé que ses experts ont produit un vaccin contre la pandémie.** Le Dr. Fauci avance qu'il doute que tous les tests aient été réalisés quant à la fiabilité de ce vaccin. Selon lui pour les E.U., il faut attendre la fin de l'année, même début 2021, pour avoir un vaccin fiable.

***Nous avons appris, avec regret, le décès, en Haïti, de Bernard Fils-Aimé, connu pour avoir été parmi les pionniers à introduire le cellulaire en Haïti avec la Comcel. Mais pas avant la Haitel, de Franck Ciné.** Fils-Aimé était un défenseur des droits des réfugiés quand il œuvrait pour fonder le Centre des réfugiés de Miami, de concert avec le feu père Gérard Jean-Juste.

Victime du coronavirus, Bernard Fils-Aimé est mort à l'âge de 67 ans. À ses enfants majeurs et à sa veuve, la Rédaction d'H-O présentent ses sincères condoléances. Voir sur [Google.com](https://www.google.com) ou [Bing.com](https://www.bing.com) un article du Jacqueline Charles le concernant.

*** Et la guerre serait déclarée contre les gangs en Haïti par le président Moïse et le Premier ministre Joseph Jouthe.** Mais ne sont-ils pas liés, ces gangs-là, au président pour lequel ils ont été à maintes fois en mission ? Voir les Éditoriaux, en français et en anglais, pages 10 et 11, pour de plus amples détails. À la rubrique HAPPENINGS, première page, lisez la « Conspiration des Blancs contre Haïti » ainsi que GRENN PWONMENNEN, en créole, à la page 6, pour lire cette lettre du ministre français Talleyrand, en début de l'année 1806, pour se faire une idée des arguments avancés pour déclencher la conspiration, dont le pays souffre encore les conséquences.

Pierre Quiroule II

12 août 2020